

# DALECHOMP

Revue  
historique  
Bretonne

n°4  
printemps 1983

9f.



BÉCASSINE ABATTUE

STYVES-DES-BRETONS

MONTFORT



# Dalc'homp sonj!

(souvenons-nous)

## HISTOIRE MILITANTE ?

Certaines personnes ont paru choquées par la lecture de nos trois premiers numéros et nous ont même accusés d'être « anti-français » (sic) ! Nous voudrions nous expliquer sur ce point important.

L'Histoire de Bretagne et l'Histoire de France sont deux Histoires antagonistes sur de nombreux sujets; jusqu'à présent, seule l'Histoire de France a été largement enseignée dans nos écoles, collèges et lycées. Aussi lorsque nous révélons ces antagonismes (1532, 1932, 1870), certains de nos lecteurs peuvent-ils être surpris et même choqués : nous rapportons des faits ignorés et niés par l'Histoire officielle et en complète contradiction avec ceux qu'ils ont appris. Cependant nous ne faisons que révéler la VERITE si choquante soit-elle pour des esprits formés par l'école historique française. Il est certain que jusqu'à présent nous n'avons abordés que des sujets « délicats » opposant fortement la Bretagne à la France, mais de là à être « anti-français », il y a un pas... **que nous ne franchirons pas !** La vérité historique est en elle-même suffisamment éloquente : c'est à nos lecteurs d'en tirer des conclusions et non à nous de leur dicter ce qu'ils doivent en penser.

Ceci dit, nous n'adoptons pas une position de stricte neutralité : pour nous, il existe une Histoire propre au peuple breton, à la Bretagne : notre Histoire nationale, et il nous appartient de participer à la vulgarisation de cette Histoire auprès de nos compatriotes. Nous nous devons d'aborder **tous** les sujets d'intérêt historique breton, qu'ils soient « fastes » ou « malheureux » pour notre pays, que ce soit des sujets économiques, sociaux ou des sujets politiques, qu'ils soulignent les antagonismes entre notre pays et la France ou au contraire les événements ayant rapproché ces deux peuples.

Marcel Eon, nouveau président de la confédération **Kendalc'h**, définissait cette démarche par le terme excellent d'« HISTOIRE MILITANTE ». HISTOIRE car nous nous consacrons à l'étude de l'Histoire de notre pays; MILITANTE car nous voulons faire connaître l'Histoire de Bretagne à nos compatriotes par les moyens les plus divers (revue, conférences, journées, commémorations, audio-visuel) pour qu'ils prennent conscience de l'existence d'un « pays » breton, d'un « peuple » breton, d'une « nation » bretonne. Cette démarche n'est nullement passiste ou romantique, bien au contraire : elle procède d'une volonté d'éducation du peuple breton afin qu'il retrouve sa mémoire historique, et elle ne date pas d'aujourd'hui ! Nos aînés ont œuvré dans ce domaine tant par le livre, la presse culturelle, le théâtre, les conférences, la radio et le cinéma, mais oui, tant auprès des adultes que de la jeunesse.

Dans cette perspective, nous abordons avec ce quatrième numéro une période extrêmement riche de l'Histoire de Bretagne : la période ducale. Nos n'avons pas eu l'ambition de tout décrire, de tout raconter, mais de donner un panorama de la Bretagne ducale, thème sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Page 1

La guerre de Succession de Bretagne fut un des épisodes les plus dramatiques du Duché. Cette guerre civile mit aux prises par Bretons interposés, les Anglais et les Français. Marcel Kervran nous présente Jean de Montfort, l'un des acteurs de ce cruel conflit, qui vient de recevoir une nouvelle sépulture, après des vicissitudes posthumes.

Page 4

L'interview d'HERVE MARTIN, auteur avec J.P. Leguay de l'excellent ouvrage « Fastes et malheurs de la Bretagne Ducale 1213-1532, » révèle de nombreux points inconnus ou peu connus de l'histoire politique, économique et sociale de la Bretagne indépendante. Une nouvelle occasion de détruire le mythe d'une Bretagne archaïque et retardataire et de démontrer la vitalité de la « nation de Bretagne » au XVème siècle. Nous ne pouvons que conseiller à nos lecteurs l'ouvrage de M. Martin.

Page 8

La puissance et la richesse du Duché indépendant se manifesta non seulement par le développement de son commerce, de son art, du rayonnement de sa spiritualité, mais aussi par ses réalisations à l'étranger : Yann Bouëssel du Bourg décrit ici l'histoire de la paroisse Saint-Yves-des-Bretons à Rome, véritable sanctuaire national breton, histoire qui se termine bien lamentablement.

Page 12

Béatrice BÉCACIENNE, dans son ouvrage « Bécacienne » nous raconte l'histoire de sa grand-mère à Paris, nous rappelle à travers ses souvenirs un aspect des sentiments et de la vie bretonne avant la dernière guerre.

Une page de jeunesse, et une figure moins célèbre de la Chouannerie bretonne, le Bécassinet de Julian Cadoudal, dont on connaît surtout le populaire chanson jouée par nos bagadou. Jean Rieux raconte pour nos lecteurs la destinée tragique du Barde aux cheveux d'ambre.

Enfin, vous trouverez dans ce numéro, la commémoration de Gilmeri, un exemple d'Histoire de Bretagne à l'école, une revue des livres, le courrier toujours très vivant, et stimulant des lecteurs.

Cependant, je renouvelle nos appels : aidez-nous ! rejoignez notre association, abonnez-vous, abonnez vos amis, faites connaître la revue autour de vous, participez à l'animation des comités locaux. Ceux qui existent ont déjà bien œuvré comme le témoignent nos activités récentes.

J.Y. LE TOUZE.

### DALC'HOMP SONJ

Revue historique bretonne - Trimestrielle

Rédaction :

3, place Paul Bert, 56100 Lorient. Tél. (97)64.11.38.

Directeur de la publication : Jacques Yves Le Touze

Documentation, mise en pages et iconographie :

Herry Caouissin avec la collaboration de Sylvie BOURN.

René LE HONZEC

Commission paritaire C.P.P.A.P. n 64566 ISSN 0294 - 4162

Composition-impresion : Copie 22 - Pederneac.

\* La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine.

\* La reproduction des illustrations est interdite sauf accord préalable, comme nous le faisons nous-mêmes.

\* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit sauf indication expressément formulée.

\* Le numéro 1 est épuisé.

N° 2 «1932 (Gwenn ha Du)» :

Le Monument de la Honte nationale

Le IVème centenaire de l'union de la Bretagne à la France

Disfoeltradur Roazon (Tangi Malmanche)

Le tribunal de Gwenn ha Du

L'administration de l'Etat breton avant 1532

Guy Eder de la Fontenelle, brigand ou héros de l'indépendance bretonne

N° 3 - CONLIE :

- 80 000 Bretons sacrifiés.

- L'Enfer froid de Conlie

- La Pastorale de Conlie

- Opinions sur la Tragédie de Conlie

- Nominoé, Tad ar Vro. La fin d'un tribun (Gambetta)

- Llywelyn II, Défenseur de la Nation galloise.

- Iwerzhon er bloavezhioù 30

- La Bretagne et Lamennais.

- Incompréhensions et profanations.

8 F + 2,00 F de port

POUR CONNAITRE L'HISTOIRE DE VOTRE PAYS, LA BRETAGNE, LISEZ DALC'HOMP SONJ !

**Votre meilleur soutien : UN ABONNEMENT**

# Qui est le duc Jean de Montfort?



UC de Bretagne de 1341 à 1345, contre l'agrément du Roi de France qui souhaitait placer à la tête de la nation bretonne, son neveu Charles de Blois, Jean de Montfort entra en conflit ouvert contre la royale volonté de Philippe VI de Valois d'accroître son domaine au détriment des nations voisines et de réunir sous son sceptre ce qui sera la France quelques siècles plus tard.

Dans le cadre de la Guerre de Cent Ans, cette guerre de Succession, qui dura 24 ans, après le décès du duc de Bretagne Jean III le Bon, lequel avait refusé de désigner son successeur à la tête du Duché, vit la Bretagne déchirée entre deux partis, les Montfortistes tenant à l'autonomie interne de leur pays, les Blésistes tenant à la tutelle française.

Les gens du peuple, la petite noblesse, les artisans qui souhaitaient garder leur identité nationale, parler leur propre langue héritée de leurs ancêtres celtes prirent le parti de Jean de Montfort.

La haute noblesse, le haut clergé et les notables déjà francisés penchèrent en grande majorité pour Charles de Blois.

En 1341, les trois quarts de la Bretagne bretonnante et le tiers du pays «gallo» s'enthousiasmèrent pour le champion de l'indépendance et Jean de Montfort en quelques mois s'assura le contrôle de la plus grande partie de l'Armorique.

Convoqué à Paris en Août 1341 par le Roi de France afin que la Cour de Paris décidât en une assemblée plénière quel serait l'héritier officiel du duché de Bretagne, Philippe VI de Valois assigna Jean de Montfort à résidence aux abords de la Seine. Flairant un piège, Jean s'évada et rejoignit sa bonne ville de Nantes.

Le 7 septembre, les Pairs de France désignèrent Charles de Blois duc de Bretagne et les troupes françaises envahirent la Bretagne par la vallée de la Loire et après un mois de siège s'emparèrent de Nantes et de Jean de Montfort qui, conduit à Paris, fut enfermé dans une Tour du Louvre pendant trois ans.

Jeanne de Flandre, épouse du Duc reprit le flambeau arraché des mains de son mari et avec une passion, une fougue qui lui vaudra le surnom de Jeanne la Flamme, mena le combat. Etablissant son quartier général derrière les remparts d'Hennebont, non seulement elle soutint tous les assauts français mais effectua des raids spectaculaires contre Charles de Blois, ce qui lui attirera non seulement l'admiration de ses partisans, mais aussi des amis bretons de Charles de Blois et des Français eux-mêmes.

Pendant toute l'année 1342, la Bretagne fut parcourue par des bandes armées de toutes nationalités ; les Français appellèrent en renfort des arbalétriers génois, une flotte espagnole conduite par un Grand de Castille, Louis d'Espagne. Les Bretons s'assurèrent le concours naturel des Anglais dont le roi Edouard III, membre de la famille des Plantagenêts, d'origine angevine, se proclama du fait de ses ascendances françaises roi d'Angleterre et de France, possédant déjà, depuis des générations, les terres de Guyenne sur le continent. Les troupes espagnols furent rapidement mises hors de combat à Roscasguen, en Quimperlé où sur trois mille hommes engagés, seul un dixième eut la vie sauve et au Pouldu la flotte hispano-génoise qui avait débarqué cette armée fut entièrement détruite par les anglo-bretons.

Jeanne la Flamme pendant toute cette année 1342 porta le fer dans toute la Bretagne contre Charles de Blois et ses alliés.

A la fin de l'année, des renforts français et anglais affluèrent de toutes parts et en Janvier la guerre prit une



**JEAN DE MONTFORT, IV. du nom Duc de Bretagne, reçoit les serments & les hommages de ceux de Nantes, & des environs, après le décès de son frère, Jean 3.<sup>e</sup> du nom Duc de Bretagne, mort à Caen sans enfans le 30.<sup>e</sup> Avril 1341.**

*Extrait des «Grandes Heures de Jean de Montfort et de Jeanne La Flamme» par M. Kervran.*  
nouvelle dimension, quand le pape Clément VI obtint le 19 janvier une trêve entre les belligérants, signée à Malestroit et valable jusqu'en Septembre.

Edouard III, venu en France en 1342, retourna en Angleterre à la fin du mois de Février 1343 et Jeanne de Flandre, épuisée par les combats menés l'année précédente devint folle, dit-on, et s'embarqua pour l'Angleterre avec ses deux enfants, dont le garçon deviendra par la suite, duc de Bretagne, sous le nom de Jean IV. Philippe VI de Valois, profitant traitreusement de la trêve, fit enlever de Bretagne ses principaux adversaires en les invitant à disputer des tournois à Paris ou en les faisant kidnapper par ses sbires et une quinzaine d'entre eux, dont Olivier de Clisson, furent décapités en place publique, la tête de Clisson étant renvoyée à Nantes pour montrer aux Bretons le sort réservé à ceux qui ne voulaient pas se soumettre au roi de France.

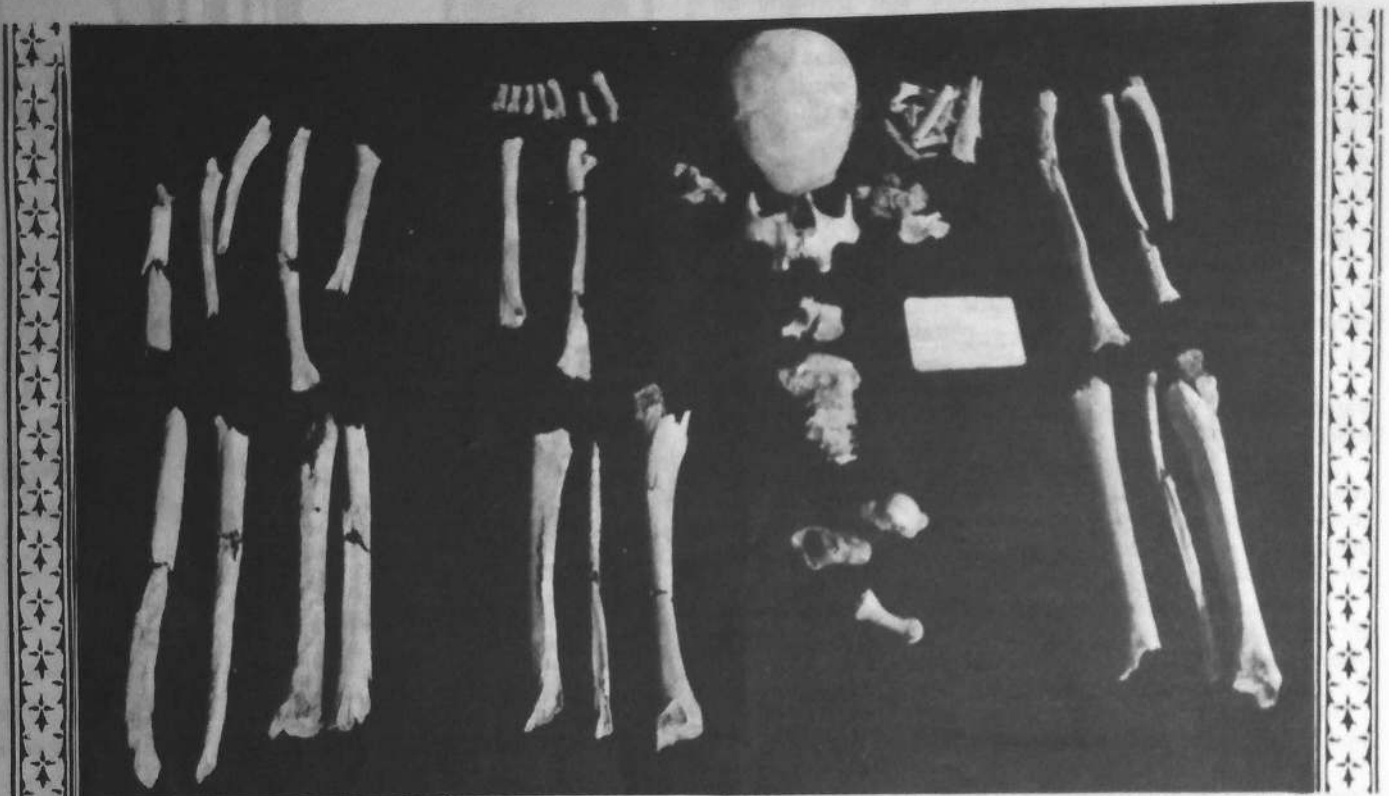
Ces assassinats soulevèrent à nouveau notre pays et les combats reprirent à l'avantage des Français qui engagèrent environ cinquante mille hommes pour mater l'opiniâtre résistance bretonne.

Jean de Montfort, déguisé en marchand, réussit à s'évader du Louvre le 27 Mars 1345, passa par l'Angleterre afin d'obtenir des renforts d'Edouard III et débarqua en Bretagne où il vint assiéger Quimper sans succès. Revenant vers Hennebont en Septembre, il décéda en route le 26 de ce mois, fut enterré provisoirement à l'abbaye de Sainte Croix de Quimperlé puis mis au tombeau dans la chapelle du couvent des Dominicains situé au Bourgneuf de Quimperlé.

Pendant la Révolution, la chapelle du couvent fut rasée, le tombeau détruit et Jean de Montfort tomba dans l'oubli jusqu'en 1883 où Théodore Hersart de La Villemarqué, effectuant des fouilles dans l'église ruinée, retrouva les ossements qu'il fit placer dans un petit oratoire. Le voile de l'oubli retomba à nouveau sur ce héros de la fierté bretonne jusqu'à cette année où ses ossements faillirent être jetés à la fosse commune ; un hasard providentiel alerta Mr Bellancourt, Principal du

Collège de La Villemarqué qui fit recueillir respectueusement ceux-ci. Mr Guillou, maire de Quimperlé les fit déposer à la chapelle du cimetière en attendant qu'un Comité Jean de Montfort créé put donner enfin une sépulture décente en l'église de Ste Croix de Quimperlé à celui qui fut le champion de notre identité bretonne et qui par son opiniâtreté et celle de son épouse fit reculer de deux siècles le rattachement de la Bretagne à la France.

Marcel Kervran



Les restes du duc Jean de Montfort, pieusement recueillis en 1880 par Hersart de La Villemarqué et le docteur Martin, et de nouveau sauvés providentiellement cent ans plus tard.

Photo Yvon Le Mao.

Depuis le 11 décembre 1982  
Jean de Montfort  
repose dans cette abbatale



Ce 11 décembre 1982, se déroula dans l'abbatale de Sainte Croix de Kemperlé une cérémonie historique en présence des autorités religieuses et civiles. Après un concert de harpe, bombarde et bagad, M. Yves Bellancourt, principal du collège La Villemarqué, et sauveur des restes de Jean de Montfort, fit un discours d'une haute tenue que nous publions intégralement:

Monsieur le Maire, Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Etrange cérémonie que celle à laquelle vous avez accepté de participer : l'inhumation d'un homme décédé depuis 637 ans, la quatrième pour le défunt et surtout celle d'un personnage d'importance, un duc souverain de notre Bretagne. Soyez remerciés d'être venus, soyez remerciés aussi, vous qui avez autorisé cette manifestation ou œuvré de vos mains pour la réalisation d'une sépulture décente, vous qui avez offert le reliquaire princier, soyez remerciés vous qui avez bien voulu prendre de votre temps afin de nous apporter votre talent et le charme prenant de nos mélodies bretonnes.

Pauvre Jean de Monfort qui ne fut guère favorisé en son destin de vivant et posthume !

Souverain légitime d'un Etat indépendant, il se voit contester ses droits par un compétiteur (1) dont le grand mérite est celui d'être le neveu d'un roi de France ambitieux et maladroît.

Conduit pour se défendre à demander le secours anglais, l'Histoire en fera un traître oubliant la Bretagne dans la grand contexte de la Guerre de Cent ans. Emprisonné pendant la plus grande partie de son règne, il ne sera jamais couronné à Rennes. Séparé de sa femme, la célèbre Jeanne La Flamme par son propre internement, puis par l'exil de l'héroïne consécutive à la Trêve de Malestroit, il reprendra seul la lutte après sa fuite pour un ultime combat de trois mois. Un surnom demeurera : celui de Jean Le Captif.

Face à un rival (2) dont l'Eglise bienveillante fera un bienheureux, il sera le méchant qui a osé combattre l'homme de Dieu.

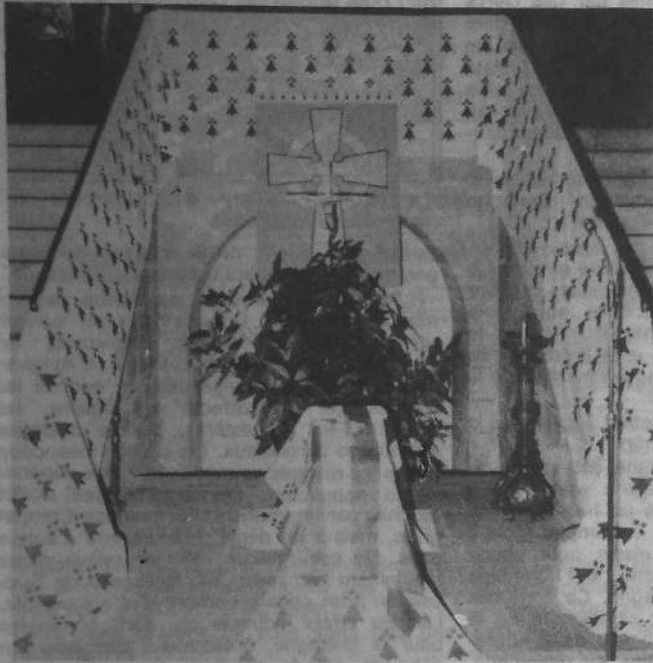
L'Histoire l'oubliera et aucun biographe ne se penchera d'ici longtemps sur sa vie peu connue dans l'attente de la ressurrection due à notre ami Marcel Kervran (3).

(1 et 2) Charles de Blois.

(3) Les grandes heures de Jean de Montfort et de Jeanne La Flamme

Ses cendres même ne demeureront pas en paix. Après une inhumation en ces lieux, pour une raison inconnue, un transfert est opéré dans l'église dominicaine voisine mais dépendant du diocèse de Vannes. La tourmente révolutionnaire détruira le tombeau dont le caveau sera redécouvert en 1883. Identifiées par le grand Théodore Hersart de La Villemarqué, les cendres seront recueillies en un fâcheux mémorial, œuvre plus que mineure d'un architecte pourtant talentueux. L'édicule disparaîtra clandestinement en décembre 1980 et les ossements prendront le même chemin du cimetière pour un anéantissement définitif dans l'anonymat de la fosse commune. Un providentiel concours de circonstance évitera le pire. Une association sera créée et aujourd'hui, les cendres ducales retrouvent le chemin de leur sépulture primitive et nous l'espérons à titre définitif.

Certes, les lenteurs administratives dues au centralisme parisien ne nous permettent pas d'honorer en ce jour la future dalle gravée, reproduction approchée de celle disparue sous les pioches des vandales. Une cérémonie plus grandiose interviendra, nous le souhaitons, dans quelques mois.



Le cercueil reliquaire de Jean de Montfort, dans l'abbatiale Ste Croix de Quimperlé, sous un semis d'hermines. (Photo Liberté du Morbihan).

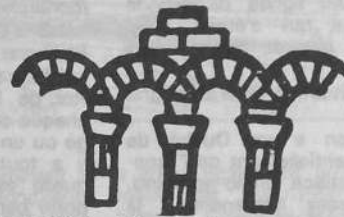
Certes l'opinion publique insouciant ou ignorante n'a pas toujours compris le sens de notre action : Ce n'est pas un seigneur devant lequel nous nous inclinons, mais devant le **représentant authentique** de la lutte, la lutte d'un petit Etat, se débattant en plein Moyen Age, face à de gigantesques appétits et fort du soutien des classes laborieuses et de la population bretonne.

Certes, nous avons dû combattre le doute et la suspicion : Sont-ce bien les ossements ducaux qui reposent devant nous ? Aucune certitude scientifique, bien sûr, mais tant de présomptions. Nous savons que le tombeau découvert daté par son architecture occupait l'emplacement exact de celui du prince. Le corps retrouvé était celui d'un homme de grande taille et d'âge mûr. Or le duc mourut quinquagénaire. Et puis, qu'aurait-on dit si le sachant, nous avions laissé s'accomplir une telle profanation ? Comment les Bretons de demain auraient-ils jugé notre lâcheté ? Aujourd'hui notre belle abbatiale, chef-d'œuvre trop méconnu d'un art roman accompli, redevient pour notre peuple, la châtisse de notre Histoire.

Monseigneur, reposez en paix en ce temple que nous, fils de vos sujets disparus, avons choisi pour vous par fidélité parmi les cendres de ces abbés dont deux furent des saints (4), parmi celle du bon Lancelot exilé (5), et, sous ces voûtes où pour quelques minutes le modeste orateur se sent ému et honoré en songeant qu'ici, s'élevèrent les voix de Benoit de Cornouaille (6), d'Henri de Lespervez (7), de Daniel de Saint Alouarn (8), de Guillaume Charrier et de combien d'autres gardiens d'une foi et de tant de richesse spirituelle.

Puissent nos jeunes, puissent ceux de demain, se montrer eux aussi fidèles à l'héritage préservé.

Après ce discours, le cercueil reliquaire fut porté à son caveau, béni par M. l'abbé Prigent, curé de Quimperlé, et salué par le drapeau breton. Une cérémonie solennelle aura lieu ultérieurement lors de la pose du nouveau tombeau.



(4) Saint Urloës et saint Gunthiern, tombeaux de la crypte de Ste Croix.

(5) Maître de Racine à Port-Royal

(6) Frère du duc Hoël de Cornouaille, mort en 1115

(7) Abbé de Sainte-Croix. Mort en 1434 ; tombeau dans la crypte.

(8) Dernier abbé régulier de Sainte Croix (1553).

## LES GRANDES HEURES DE JEAN DE MONTFORT ET DE JEANNE LA FLAMME

Bien que l'école, sauf rares exceptions, les voue à l'ignorance de leur langue et de leur histoire, il se trouve des Bretons en assez bon nombre pour avoir une idée de Jeanne La Flamme. Ils ont entendu dire et ils ont retenu qu'elle avait fort vaillamment défendu la place d'Hennebont. Quand ? Contre qui ? Les réponses risqueraient d'être souvent hésitantes.

Si la question subsidiaire portait sur Jean de Montfort, elle risquerait fort de ne rencontrer que le silence du plus grand nombre. Voilà pourquoi on se doit de saluer l'ouvrage qui s'intitule «Les Grandes Heures de Jean de Montfort et de Jeanne la Flamme».

L'auteur, Marcel Kervran, de Quimperlé, a prévu deux parties. L'une d'un peu plus de cent pages conte avec érudition et sagacité l'épopée de Jean de Montfort et de son exceptionnelle compagne, Jeanne La Flamme «cœur de lion», de 1341 à 1345. Epopée dont Hennebont et Quimperlé ont été les deux pôles, car c'est entre le Blavet et l'Ellé que se joua le destin de la Bretagne, du moins en ce qui concerne le dernier acte, car l'acte final consacrant la victoire de leur fils ne se joua que le 29 septembre 1364 près d'Auray.

Mais la seule période de 1341 à 1345 est extraordinairement riche en épisodes qui dans un pays comme l'Amérique aurait inspiré plus d'un «western» passionnant. Les amateurs de récits de cape et d'épée seraient comblés.

La deuxième partie comporte soixante pages d'«annexes» avec des précisions sur le cas de tel personnage, sur les lieux, ainsi que des notes fort instructives et que l'on recommanderait, sur l'équipement et l'armement des combattants du XIVème siècle.

On y trouve aussi des reproductions de documents dont les uns étaient ignorés, tel ce codicille au testament du duc Jean III dont l'auteur a pu prendre connaissance parmi les pièces non inventoriées du château de Nantes !

A l'origine de ce travail, il y a l'étrange histoire des restes de Jean de Montfort. Après sa mort survenue en 1345, il avait été inhumé dans un couvent de Quimperlé, où il finit par être oublié. Les lieux ont subi au cours des siècles bien des transformations, dont certaines sont récentes. Il a fallu un hasard pour éviter que les ossements du prince ne soient jetés à la fosse commune. C'est une affaire dont on a beaucoup parlé il y a peu de temps. Ils ont été quelques Quimperlois, dont M. Kervran, à s'émouvoir juste à temps pour que l'opinion en soit saisie. Grâce à quoi, ce qui reste de Jean de Montfort est assuré d'un lieu de sépulture digne de son rang et de sa mémoire dans le cadre de la vénérable église Sainte Croix.

Toute cette histoire nous est contée en ce livre et bien contée. Elle appartient à notre terroir. C'est dire qu'elle est nôtre et l'on veut croire que la peine prise par Marcel Kervran pour la faire revivre lui méritera l'audience des Bretons d'aujourd'hui, plus particulièrement ceux d'entre Blavet et Laita. Ils auront à cœur de lire ce livre et de le conserver comme s'il s'agissait d'un document de famille, d'une famille dont ils ont sujet de tirer quelque fierté.

Pierre MADEC

«Les Grandes Heures de Jean de Montfort et de Jeanne La Flamme», par Marcel Kervran, aux éditions Joseph Floch, Mayenne.

# FASTES ET MALHEURS de la Bretagne ducale

**Un ouvrage très important pour l'histoire politique, sociale, économique et culturelle de la Bretagne entre 1213 et 1532 (1). Nous avons rencontré Hervé Martin, professeur à l'Université de Haute-Bretagne, co-auteur avec J.P. Leguay.**

**- Dalc'homp sonj :** Que recouvre la période 1213-1532 ?

**- Hervé Martin :** 1213 c'est l'arrivée d'un prince capétien, Pierre de Dreux, à la tête du Duché de Bretagne et, donc, une phase importante de l'intégration de la Bretagne au plan politique à l'espace français déjà. 1532, date bien connue, est une limite qui s'imposait à nous, une limite politique qui met un terme au brillant moyen-âge breton ; une limite également culturelle car il y a un certain nombre de phénomènes. On note des infléchissements, non pas en 1532 exactement, mais entre 1520 et 1540, et tout particulièrement au point de vue religieux où la Bretagne sera l'objet de l'idéologie de la Contre Réforme, après 1540-1550 surtout, et culturellement peut-être une certaine rupture. Ainsi, il y a toute une lignée de grands historiographes bretons qui s'éteint avec Anne de Bretagne ou peu de temps après elle.

**- D.S. :** Quelle était la situation de la Bretagne avant 1213 ?

**- H.M. :** Avant 1213 on a un Duché de Bretagne qui relève essentiellement de l'espace Plantagenêt, de l'espace anglo-normand, qui échappe donc assez largement à la France. Tandis qu'à partir de 1213, il y a vraiment un début d'intégration à l'espace français qui se renforcera à la fin du XIIIème siècle et au début du XIVème, sous Jean II et Jean III. Ensuite un temps d'arrêt sera marqué à cette intégration à la France par la dynastie des Montfort.

(1) Editions Ouest-France, 448 pages, 115 francs.

**- D.S. :** Peut-on parler d'un Etat breton ?

**- H.M. :** Oui, à partir de Jean IV, plus encore sous Jean V, très certainement. Disons que jusqu'en 1341, la Bretagne a une assez faible marge d'autonomie par rapport à la France, qu'il y a une véritable colonisation de l'entourage ducal par les clercs français. Cela se voit très bien à partir du XIIIème siècle, cela se renforce au début du XIVème. Il y a une colonisation des évêchés par des clercs du Roi de France ; dans des évêchés très importants comme Saint Malo, les sièges les plus stratégiques sont ainsi lotis de prélats français. Il y a une inversion de tendance avec la victoire de Jean IV à Auray, avec la tentative d'instaurer une véritable indépendance bretonne.

**- D.S. :** L'école historique française refuse le terme d'indépendance pour la Bretagne ducale. Peut-on réellement l'utiliser ?

**- H.M. :** Oui, mais ce n'est pas le seul Etat de ce type dans la France du XVème siècle ; il y a un certain nombre de Principautés qui ont également des institutions très solides : la Principauté de Bourgogne, également le Berry, voir le Bourbonnais, et la Bretagne ; ils ont des institutions homologues à celles de la monarchie française.

**- D.S. :** Quelle est la situation légale de la Bretagne par rapport à la France ?

**- H.M. :** Le Duc de Bretagne est vassal du Roi de France, mais reste à savoir si, à chaque succession, il prête un hommage - lige ou un hommage plane, i.e. simple. Alors il y a tout un débat de juristes pour savoir quelle est la nature exacte de l'hommage porté par le Duc de Bretagne. Ce sont des débats juridiques qui sont significatifs de la situation de quasi-indépendance de la Bretagne qui détermine elle-même sa diplomatie, où le Duc lève ses impôts, son armée, etc. Ces signes d'indépendance sont très nets sous Jean V et François II. Le Duc de Bretagne est d'ailleurs fréquemment représenté **comme un roi** dans les sources bretonnes.



La bataille d'Auray en septembre 1367 entre Montfort et Blois.

**- D.S. :** La guerre de Succession de Bretagne marque une rupture à plusieurs niveaux...

**- H.M. :** Les destructions apparentes ont été très importantes. Comme on les connaît surtout par les sources religieuses, les suppliques adressées aux Papes d'Avignon pour obtenir des indulgences, on connaît les ravages qui ont affecté les églises, les couvents, les monastères, parfois quelques sanctuaires paroissiaux. On connaît beaucoup moins les ravages en profondeur aux dépens de la population. Car la Bretagne a été touchée par les routiers, les Grandes Compagnies, mais à un degré moindre que d'autres pays. De ces ravages, elle se relève assez rapidement ; en revanche, la Guerre de Succession a un certain nombre d'effets positifs, i.e. des effets indirects qui sont favorables pour la Bretagne, notamment son insertion dans les grands courants commerciaux du XIVème siècle.

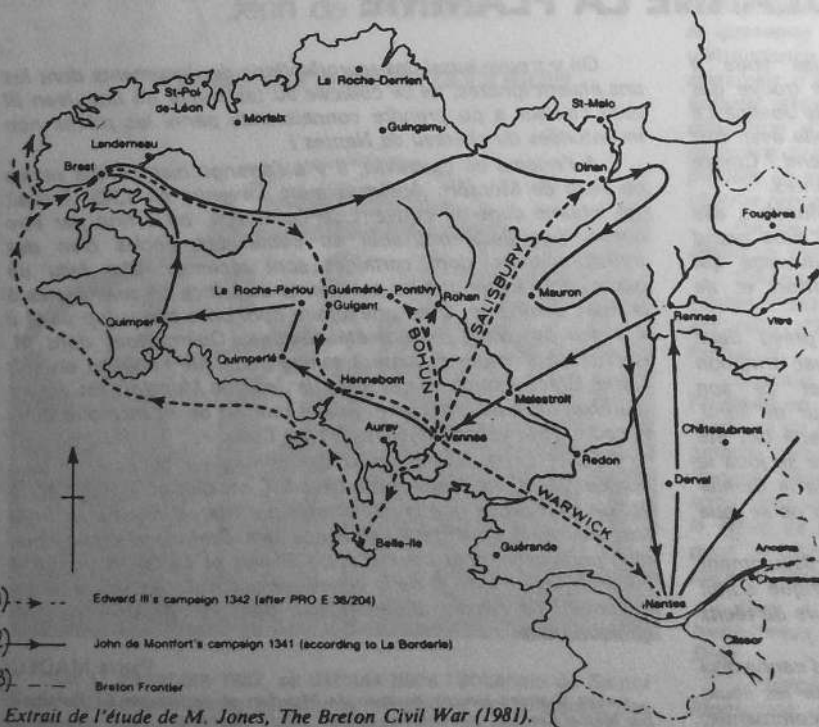
**- D.S. :** Il y a aussi une rupture politique.

**- H.M. :** On peut estimer que la Bretagne avant la guerre de Succession souffre d'une certaine contradiction entre ses attaches politiques qui l'orientent vers la France et ses intérêts économiques qui l'orientent du côté de l'Angleterre ; car le commerce breton a déjà commencé à démarrer dès la fin du XIIIème siècle et début du XIVème. La Guerre de Succession permet de trancher cette contradiction et de faire des choix politiques qui sont réellement conformes aux intérêts économiques bretons, c'est-à-dire des choix neutralistes ou pro-anglais sous Jean IV et sous Jean V avec des oscillations entre des périodes pro-anglaises et des périodes pro-françaises distinctes.

**- D.S. :** Peut-on parler au XVème siècle d'un réveil économique breton, d'un « Age d'or » ?

**- H.M. :** Le réveil économique n'a pas commencé avec le règne de Jean IV, il lui est antérieur. Il semble que la guerre ait facilité l'insertion du commerce breton dans les grands circuits d'échanges internationaux, en particulier pour deux ou trois produits majeurs, le sel, les toiles et le vin. On peut dire que c'est un mouvement qui a commencé dès la fin du XIIIème siècle ; les comptes de la douane de Bordeaux de 1308-1309 étudiés par M. Cassard prouvent que les Bretons détenaient déjà 1/5ème du commerce entre Bordeaux et l'Angleterre dès le début du XIVème siècle, qu'ils avaient les navires les plus importants ; dès cette époque, ils étaient donc des rouliers des mers. Ils le sont plus que jamais entre 1350 et 1500. Là il s'agit effectivement d'un développement économique et commercial tout à fait remarquable. Mais les Bretons sont surtout transporteurs de marchandises pour d'autres ; ce ne sont pas toujours des marchands qu'ils produisent mais ils se mettent au service des

Doc. H. Caouissin



1) - - - Edward III's campaign 1342 (after PRO E 36/204)

2) ——— John de Montfort's campaign 1341 (according to La Borderie)

3) - - - Breton Frontier

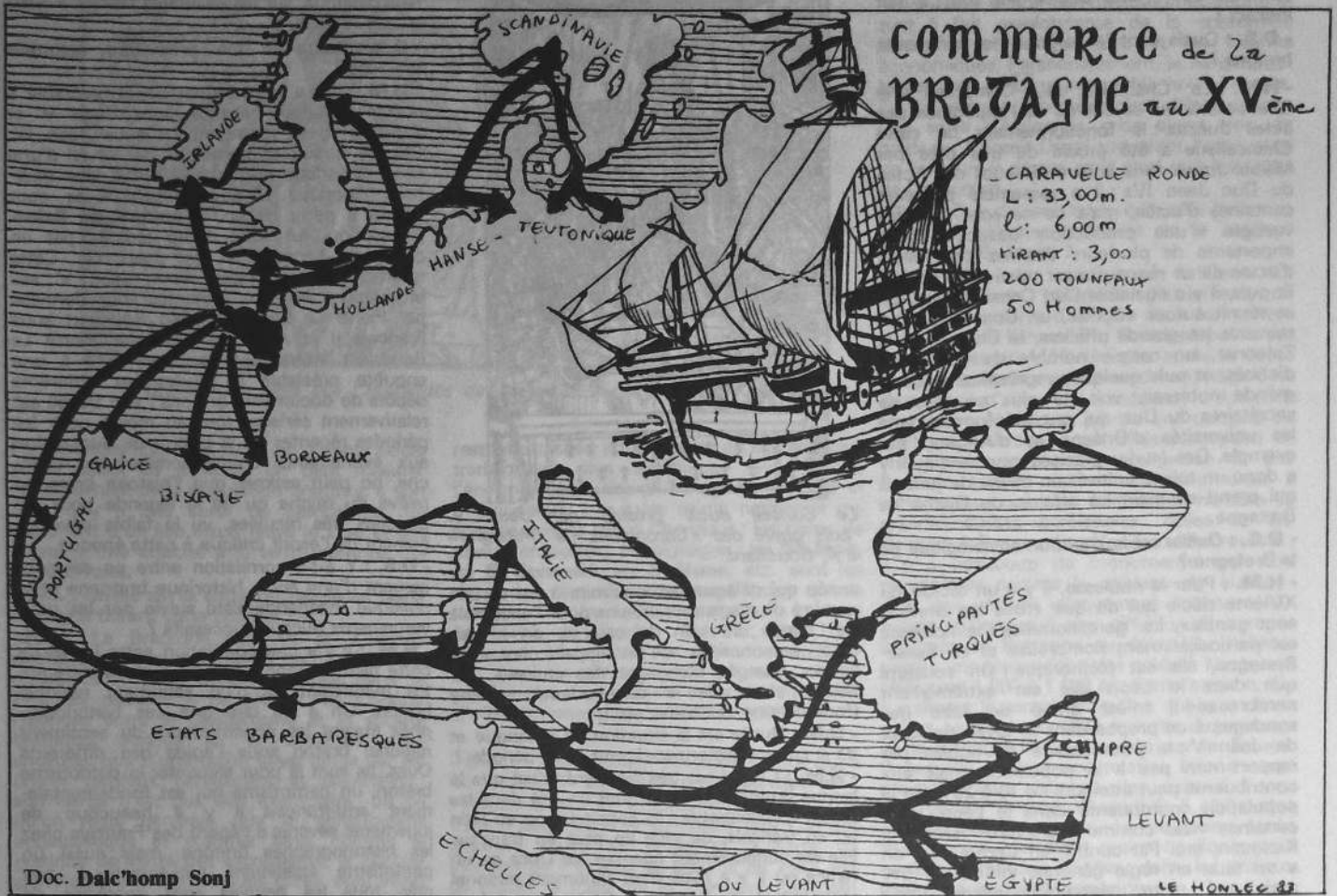
Extrait de l'étude de M. Jones, *The Breton Civil War* (1981).

1 | La campagne d'Edward III en 1342

2 | La campagne de Jean de Montfort en 1341. (d'apr. La Borderie)

3 | La frontière bretonne. Document extrait de «Fastes et malheurs de la Bretagne».

# Commerce de la BRETAGNE au XV<sup>ème</sup>



Doc. Dalc'homp Sonj

LE HONNEC 83

Anglais, des Hanséates, des Bordelais, etc. Par là-même, ils ne bénéficient pas pleinement de ces courants d'échange.

- **D.S.** : Les Bretons ne sont donc pas des «marchands» ?

- **H.M.** : Ce sont des transporteurs pour le compte d'autrui avec des navires qui, dans la période considérée 1350-1500, sont de petites dimensions désormais, des navires de 50 à 100 tonneaux ; alors que dans la période antérieure, il pouvait y en avoir de 200 tonneaux ! Donc des marins quelque peu artisans et puis également il n'y a pas de milieu marchand très étoffé en Bretagne ; du moins pas ces grandes figures de marchands que l'on rencontre en Italie ou en Flandres. Mais ce qui caractérise la Bretagne, c'est un tissu de petites villes, de petits ports actifs qui est extrêmement dense. C'est la traduction d'un essor d'ensemble de la Bretagne, tout au moins au plan artisanal, commercial et urbain, car au plan rural, la Bretagne de Jean V est loin d'être un paradis terrestre comme beaucoup d'études précises l'ont prouvé depuis.

- **D.S.** : Vitré et Nantes semblent être les principaux centres marchands.

- **H.M.** : Vitré pour le commerce terrestre qui a une certaine importance mais moindre que celle de Rennes néanmoins. Les deux grandes métropoles sont Nantes et Rennes, les deux places commerciales principales sont Nantes et St Malo, St Malo qui est un port d'une extrême importance. Mais il faut aussi mentionner des villes très actives comme Morlaix, Dinan, voire des ports de moindre rang mais très riches comme St-Pol de Léon, Penmarc'h.

- **D.S.** : Le système financier suit-il cette évolution du commerce breton ?

- **H.M.** : Les pratiques commerciales restent assez rudimentaires dans la mesure où nous avons affaire à des gens qui sont parfois en même temps, agriculteurs, pêcheurs et marchands, comme c'est le cas à Guérande : dans cette ville, il y a des gens qui disposent

d'une barque et qui, avec elle, acheminent le sel qu'ils produisent en Angleterre. Donc leurs pratiques commerciales ne sont guère évoluées ; en particulier, la lettre de change est quasiment ignorée en Bretagne, de même les pratiques bancaires, de crédit sont assez peu développées, mais nous avons là des pratiques commerciales assez bien adaptées à la situation de crise, à la contraction du marché. D'une part, les navires sont de petite taille, ne coûtent pas très chers à armer ; d'autre part, les cargaisons ne valent pas des prix faramineux comme c'est le cas de certaines cargaisons italiennes, donc il n'y a jamais de pertes trop sévères. Finalement il y a une multiplicité de gens qui s'enrichissent du commerce maritime, des paysans (cela a été prouvé pour certaines familles de la région de Carnac ou de Guérande, par exemple), des familles nobles également (c'est une des caractéristiques de la noblesse bretonne que de se lancer précocement dans les affaires). Il y a un essor assez généralisé quand bien même il ne conduit jamais à des fortunes exceptionnelles.

- **D.S.** : Peut-on qualifier cette période d'«Age d'Or» ?

- **H.M.** : On peut comprendre si l'on se réfère à l'essor urbain car il y a un bon nombre de villes, petites et moyennes, actives en Bretagne, des villes qui s'entourent de fortifications entre 1350 et les années 1480 ; il y a une éclosion monumentale absolument extraordinaire : la Bretagne est l'un des foyers principaux de l'art flamboyant durant cette période ; à ces titres-là, on a bien effectivement affaire à un «Age d'Or». Mais là où le bât blesse, c'est surtout au niveau rural. Par les recensions des feux ruraux, c'est-à-dire des foyers ruraux, on peut se livrer à la reconstitution de l'état de la démographie bretonne. A ce niveau-là apparaissent bien des difficultés : la population bretonne régresse au cours du XV<sup>ème</sup> siècle ; elle régresserait, semble-t-il de 30% du fait d'épidémies récurrentes, des ravages des Anglais sur les frontières orientales, parfois sur le littoral, puis

il arrive également qu'il y ait des déplacements de population imputables à une pression fiscale excessive. Tous ces facteurs conjugués font que la situation démographique est assez mauvaise entre 1420 et 1480. Cela se traduit par une chute d'à peu près 1/3 de la population, par la présence de 50% de maisons désertées dans certains villages comme Plouigneau ou Châteaugiron. Les textes les appellent les maisons frost, i.e. abandonnées ; on ne sait pas où sont passés leurs occupants ! Donc une période difficile et un relèvement à partir de 1480 seulement pour retrouver le chiffre de population qui était celui de la Bretagne à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, c'est-à-dire de 1 000 000 à 1 250 000 habitants.

- **D.S.** : La Bretagne est-elle plus peuplée proportionnellement par rapport à la France ?

- **H.M.** : C'est un pays assez bien peuplé ; on a 30 à 36 habitants au km<sup>2</sup> : cela met la Bretagne sur le même plan que le Brabant. Comme notre pays était moins touché par la peste noire que beaucoup d'autres régions, c'est un pays de population relativement dense à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle et encore au cours du XV<sup>ème</sup>, car les malheurs y sont moindre qu'ailleurs.

- **D.S.** : Assiste-t-on à une centralisation des institutions administratives bretonnes ?

- **H.M.** : Il y a des phénomènes de centralisation très nets, et, à partir du règne de Jean IV, l'édification d'un véritable appareil d'état, tout à fait dans le sens de cette autonomie et cette indépendance bretonne. Des recherches intéressantes de Mikael Jones, de Nottingham, ont prouvé que la Bretagne n'est nullement à la remorque des autres principautés féodales comme le Berry ou la Bourgogne, mais qu'il y a une contemporanéité entre les innovations administratives bretonnes et celles des autres principautés. Parfois la Bretagne les devance d'ailleurs pour l'instauration d'une Chambre des Comptes, par exemple, pour les premières réunions d'Etats sous Jean IV. Notre pays n'a absolument rien à envier aux autres. Par toutes ces recherches, on arrive à

prouver que finalement ce qui a été longtemps écrit sur l'«archaïsme» de la Bretagne aux XIV et XV<sup>ème</sup> siècles est tout à fait inexact !

- **D.S.** : Quels sont les organismes dirigeants bretons ?

- **H.M.** : La Chambre des Comptes, une Chancellerie qui se charge de l'expédition des actes ducaux : le fonctionnement de cette Chancellerie a été étudié de très près par Mikael Jones dans le livre «Recueil des Actes du Duc Jean IV» ; il a rassemblé plusieurs centaines d'actes, mais ce ne sont que des vestiges d'une production beaucoup plus importante de plusieurs dizaines de milliers d'actes de ce règne qui est relativement long. Et puis, il y a également un Conseil Ducal qui se réunit autour du Duc, un Conseil où l'on retrouve les grands officiers, le Chancelier, le Trésorier, un certain nombre de prélats et d'abbés, et puis quelques représentants de la grande noblesse, voir de plus en plus de secrétaires du Duc qui ont été formés dans les universités d'Orléans et d'Angers, par exemple. Des études précises montrent qu'il y a donc un milieu cultivé, un milieu de juristes qui prend en main les affaires du Duché de Bretagne.

- **D.S.** : Quelle est la situation sociologique de la Bretagne ?

- **H.M.** : Pour la noblesse, il y a un dicton du XVI<sup>ème</sup> siècle qui dit que «tous les Bretons sont gentils», i.e. gentilhommes ! la noblesse est particulièrement nombreuse et en Basse-Bretagne, elle est pléthorique ! On constate que dans le Léon elle est extrêmement nombreuse : il m'est arrivé de faire des sondages à ce propos dans le **Livre de feux** de Jean V ; le pourcentage de nobles par rapport non pas à la population mais aux contribuables peut atteindre de 10 à 25% de la population contributive dans le Léon, dans certaines villes comme Lesneven, Plabennec, Kerlouan, etc. Par contre, en Cornouaille, on a un taux en règle générale inférieur à 5% mais qui reste néanmoins élevé. Cette noblesse n'était pas riche et c'est pourquoi d'ailleurs une partie de sa progéniture se dirige vers les armées où les Bretons ont une solide réputation de soudards un peu partout en Occident, y compris dans les Etats Pontificaux qu'ils ont contribué à reconquérir vers 1370 ; cette noblesse essaie aussi d'obtenir des charges à la cour du Roi de France, ce qui sera très lourd de conséquences, car nous avons une noblesse bretonne qui en partie par ses intérêts sera liée à la France et ne jouera pas toujours la carte de l'indépendance bretonne au XV<sup>ème</sup> siècle.

- **D.S.** : Et la bourgeoisie ?

- **H.M.** : Son importance numérique est très difficile à apprécier. Néanmoins on la vérifie très bien à la tête des principales villes de Bretagne. On voit toujours émerger cette couche de marchands enrichis en train de se retirer des affaires et d'accéder progressivement à la Noblesse. Ce sont eux qui fournissent les magistrats des villes, les ambassadeurs, les capitaines, etc. Cette bourgeoisie très influente représente numériquement pour des villes comme Rennes et Nantes qui ont 15 000 habitants à peu près à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, 200 à 300 familles au grand maximum dont 50 dominantes qui trustent les principaux postes.

- **D.S.** : L'octroi de libertés municipales correspond-elle à cette «montée» de la bourgeoisie ?

- **H.M.** : Très certainement ; on peut parler vraiment d'une administration urbaine en Bretagne à partir du début du XV<sup>ème</sup> siècle. Jusque là, il n'y a que des tentatives avortées (commune jurée à St Malo (1308-1309) - corps urbain à Vitré en 1360). Ce n'est véritablement qu'au début du XV<sup>ème</sup> que Jean V accepte la mise en place d'institutions municipales dignes de ce nom, vraisemblablement dans son désir de fortifier les villes bretonnes. Car dans la mesure où il faut qu'il y ait aussi levée d'impôts, levée dont sont chargés les bourgeois, d'où la mise en place d'institutions assez sommaires : il y a une assemblée générale des bourgeois chaque



Le Conseil ducal présidé par Jean V. Bois gravé des «Chroniques de Bretagne» d'A. Bouchard.

année qui délègue ses pouvoirs à un certain nombre de magistrats urbains pour l'ensemble de l'année ; au sein de ceux-ci, on choisit deux personnages qu'on appelle les «mises», i.e. les dépenses de la communauté urbaine (fortifications, festivités, etc.).

- **D.S.** : Quelle est la situation de la langue et de la culture bretonnes durant cette période ?

- **H.M.** : Ce qui est très frappant, c'est que la langue bretonne n'a pas droit de cité dans les textes administratifs : ils sont tous ou en latin ou en français, de plus en plus en français. Elle est curieusement niée par les Ducs en un temps où il y a éveil d'un sentiment national authentique en Bretagne. Cette langue bretonne recule de l'est vers l'ouest ; sa limite au XV<sup>ème</sup> siècle se situe sur une ligne Lanvollon-Elven-presqu'île guérandaise. On peut analyser sur cette limite des phénomènes de bilinguisme très intéressants. Pour se faire une idée de l'état linguistique des études peuvent être faites à partir des dispenses d'idiome breton qui étaient accordées à certains clercs par les Papes d'Avignon : en principe on accordait le bénéfice aux ecclésiastiques que s'ils savaient parler la langue de leurs ouailles ; il y a des exceptions qui sont faites par les Papes, et dans ces différentes bulles pontificales, on mentionne la situation linguistique de la paroisse et la compétence ou la non-compétence du clerc qui sollicite le bénéfice : cela permet ainsi de distinguer entre ceux qui parlent parfaitement le breton, ceux qui le comprennent sans le parler, etc. On peut répartir les individus sur un éventail linguistique. Donc le breton est en recul mais est la langue dominante à l'ouest de la ligne Vannes-Saint-Brieuc. Pour les campagnes de ces régions, on peut parler d'un monolinguisme breton à la fin du moyen-âge, la situation dans les villes étant plus complexe avec présence de locuteurs francophones.

- **D.S.** : Connait-on l'importance de la vie littéraire en breton ?

- **H.M.** : Il en reste quelques bribes en moyen-breton qui ont été collectés pour la plupart par M. Guyonvarc'h de la section de celtique de l'Université de Rennes et par M. Gwendol Le Menn qui se consacre patiemment à reconstituer ce moyen-breton. Les pièces les plus intéressantes ont été publiées par M. Guyonvarc'h dans l'introduction à son édition du **Catholicon** de Jehan Lagadeuc. Nous avons là des passages extrêmement intéressants et curieux, mais il s'agit de vestiges très réduits. Les pièces les plus significatives sont ce **Catholicon** qui est un dictionnaire breton-latin-français fait pour rendre possible aux clercs bretons une parfaite acquisition du latin ce qui leur permettra de réussir leurs études universitaires ; il y a aussi le dialogue d'Arthur et de Guinglaff, série de prophéties, dans le style de Nostradamus, sur les calamités devant s'abattre sur le pays.

res ; il y a aussi le dialogue d'Arthur et de Guinglaff, série de prophéties, dans le style de Nostradamus, sur les calamités devant s'abattre sur le pays.

- **D.S.** : Existe-t-il une promotion culturelle officielle ?

- **H.M.** : Il y a un mécénat ducal favorable à la vie culturelle surtout sous Jean V et François II, et moindrement sous Jean IV. Cela se traduit en particulier par l'éveil d'une école historique bretonne brillante. Une tradition historique s'est constituée à la cour ducale à partir de la **Chronique de Saint-Brieuc** qui fut sans doute rédigée par un clerc de l'entourage de Jean IV. Cette tradition est prolongée sous Jean V ; ses productions les plus brillantes sont données par Pierre Le Baud et Alain Bouchart sous François II et Anne de Bretagne. Pierre Le Baud est intéressant car il se livre à une enquête préalable à travers les différents dépôts de documents bretons ; son travail est relativement sérieux, tout au moins pour les périodes récentes de la Guerre de Succession aux événements contemporains ; en revanche, on peut estimer que l'histoire bretonne relève du mythe ou de la légende pour les périodes très reculées, vu le faible développement de l'esprit critique à cette époque.

- **D.S.** : Y a-t-il corrélation entre ce développement d'une école historique bretonne et la politique indépendantiste suivie par les gouvernements ducaux successifs ?

- **H.M.** : Il y a une corrélation entre l'éveil de cette historiographie bretonne et les différentes manifestations d'un sentiment national breton. On a pu dire que ces historiographes étaient les constructeurs du sentiment national breton sous l'égide des différents Ducs. Ils sont là pour alimenter le patriotisme breton, un patriotisme qui est fondamentalement anti-français : il y a beaucoup de jugements sévères à l'égard des Français chez les historiographes bretons, mais aussi un patriotisme également anti-anglais ; à peu près tous les peuples sont appréciés de manière péjorative et ce sont essentiellement les vertus des Bretons qui sont exaltées ! On leur prête curieusement une ascendance troyenne par l'intermédiaire de Brutus qui serait le héros éponyme des Bretons dans le but de se constituer des origines généalogiques brillantes comme le faisaient tous les peuples.

**D.S.** : Peut-on parler de l'existence d'un réel sentiment national ?

- **H.M.** : On le vérifie mieux au niveau des élites, celles qui sont directement intéressées à la prospérité et au maintien de l'Etat breton. C'est un discours qui vient assez largement du sommet et il est difficile d'en suivre l'écho dans les masses. C'est là une carence de la recherche historique. Les textes nous éclairent très peu sur les réactions de la population.

font dispoſitez et font duobus signa. In  
v' Et axo taur grammanet d'edige  
Libraq' fcooping ac' d'edimmo capicommis  
et bima Qui tenet et p'fco f'ita ſit hoc  
ordine ſigna J'ery Sol' d'enna meſſicomo  
d'ua fatucano Jupiter q' mazo font plano  
tes



Ex-libris de l'imprimeur Iann Calvez de Tréguier, en première page du **Catholicon**, un des rares exemplaires conservés à la Bibliothèque de Quimper (arch. Feiz ha Breizl).



Gravure sur bois des Chroniques de Bretagne d'Alain Bouchard.

Par certaines enquêtes faites au XV<sup>ème</sup> siècle et au début du XVI<sup>ème</sup>, on peut mesurer l'attachement de la population bretonne à son Duc ; il y a une sorte de patriotisme, de sentiment d'un lien étroit entre le Duc et ses sujets, d'une attache à la terre bretonne qui est très forte.

- **D.S.** : Quelle est la situation religieuse de la Bretagne durant cette période ?

- **H.M.** : La Bretagne aux XII et XIII<sup>èmes</sup> siècles n'est pas une région particulièrement christianisée, et la période étudiée dans le livre est décisive à ce niveau : va s'opérer l'osmose entre le christianisme et la société bretonne. Jusque là, la Bretagne s'est encadrée que d'une façon assez lâche par les ordres religieux bénédictins et cisterciens ; son clergé n'est pas très exemplaire : on dit qu'en règle générale que le concubinage ecclésiastique et d'autres tares comme la pratique de vente des sacrements, la succession de père en fils dans les cures, sont assez répandus en Bretagne, plus qu'en France. Il va y avoir des transformations, des infléchissements très significatifs par rapport à cette période.

**D.S.** : Va-t-on assister à une christianisation en profondeur ?

- **H.M.** : Il me semble qu'à la fin du XV<sup>ème</sup>, on arrive à une christianisation très dense et beaucoup plus dense que certains modernistes l'ont pensé ; en particulier, il y a la thèse très belle d'Alain Croix « La Bretagne aux XVI et XVII<sup>èmes</sup> siècles » où l'on a le sentiment que l'imprégnation chrétienne en Bretagne était extrêmement superficielle. Pour ma part, je ne soutiens pas tout à fait la thèse inverse mais presque. C'est-à-dire que je pense que déjà dès la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, on a d'assez bons indices d'une pénétration du christianisme dans la société bretonne sous la forme d'une religion syncrétique i.e. ayant « récupéré » un certain nombre de cultes païens, de pratiques païennes comme la Troménie de Locronan. Cette christianisation se voit aussi dans les noms de bateaux bretons donnés à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, nom chrétiens à peu près à 100% alors que dans des régions considérées comme très christianisées (l'Italie, l'Angleterre), le taux de noms profanes est très élevé. Ce serait déjà un premier indice significatif car les gens de mer n'ont jamais eu la réputation d'être particulièrement religieux où que ce soit !

- **D.S.** : Quelle importance prennent les saints nationaux dans cette christianisation ?

- **H.M.** : On assiste au XIV et XV<sup>èmes</sup> siècles à un essor des saints nationaux. La Bretagne va vénérer ses grandes figures et recourir à un certain nombre de saints du temps des origines bretonnes. Les grandes figures seront Saint Yves et Charles de Blois ; ce sont des figures de saints très modernes, exemplaires sur le plan moral, spirituel ; il y a là une certaine modernité des conceptions religieuses des Bretons qui se manifeste à travers les saints qu'ils se choisissent et qui place la Bretagne sur un plan assez proche de l'Italie, terre la plus christianisée à l'époque, qui différencie beaucoup la Bretagne de pays comme l'Allemagne et la Scandinavie qui

restent attachés à un modèle de sainteté plus traditionnel, plus archaïque. Outre donc l'énorme succès des pèlerinages à Tréguier et à Guingamp, il y a les saints nationaux qui sont désormais très à l'honneur ; les noms de navires en portent témoignages : les **St-Joa**, les **St-Gwenolé**, les **St-Non**, etc. sont les noms des caravelles bretonnes, celles qui se lancent sur les océans, et qui font la prospérité du Duché. Il y a ainsi une correspondance entre les références religieuses que les Bretons se donnent et un phénomène d'ensemble d'essor de la société, d'affermissement des structures politiques.

- **D.S.** : L'affrontement Bretagne-France qui a eu lieu à la fin du XV<sup>ème</sup> était-il inévitable ?

- **H.M.** : C'est un affrontement préparé de longue date. On a le sentiment que l'un des premiers soucis de Louis XI, à partir du moment où il accède au pouvoir en 1461, est de mettre la main sur la Bretagne. On peut penser que c'est l'affrontement entre Louis XI et Charles le Téméraire qui accorde une sorte de sursis à la Bretagne. Mais il y a quelque chose d'inéluctable dans le destin de la Bretagne. Car, malgré les efforts des Ducs, la modernisation de l'armée bretonne (les Francs Archers sont instaurés en Bretagne bien avant la France ; la réforme militaire a été plus précoce chez nous), on a le sentiment que la Bretagne ne pourra faire le poids face à l'armée du Roi de France. Celui-ci après avoir reconquis la Normandie en 1450, la Guyenne en 1453, avoir mâté la Bourgogne en la personne de Charles le Téméraire, ne peut finalement que parvenir à ses fins concernant la Bretagne, i.e. l'absorption. Le constat de l'Histoire est peut-être un peu décevant pour certains Bretons qui peuvent penser que nous présentons la chose comme un peu fatale ; cette indépendance bretonne n'a pu qu'être éphémère de part une certaine faiblesse des structures politiques et une limite financière et qui dit limite financière, dit armée peu nombreuse de quelques milliers d'hommes face à la puissance bien supérieure du Roi de France.

- **D.S.** : Quelle était la place de la bourgeoisie, dont le porte-drapeau est Pierre Landais, dans la conduite des Affaires ?

- **H.M.** : Il y a une tradition historique bretonne assez réticente à son égard et qui remonte à Alain Bouchard, car, si patriote breton que fut Bouchard, il est extrêmement dur vis-à-vis de Landais et dit clairement que jamais les Ducs ne doivent se laisser mener par des gens de basse extraction ! Ce qui a desservi la mémoire de Landais essentiellement, c'est le sort qu'il a réservé au Chancelier Guillaume Chauvin, représentant du parti français : il l'a laissé mourir en prison dans des conditions extrêmement dures. Landais représente une sorte d'alignement des choix politiques sur les intérêts bretons i.e. se tourner vers l'Angleterre comme Landais le veut, faire barrage par tous les moyens à l'intégration dans le Royaume de France ; c'est effectivement conforme aux orientations du commerce breton (exportation

des toiles et du sel) en position d'intermédiaire international à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. Nous avons là une démonstration éclatante et tout à fait passionnante de la conformité entre les choix politiques et les intérêts économiques. Personnellement, je ne dissimule pas une certaine sympathie pour Landais. Ce qu'on lui a reproché, c'est d'être devenu une sorte d'éminence grise ayant trop de poids au Conseil Ducal, peuplant l'entourage de François II de ses amis ainsi que les rangs de l'épiscopat.

- **D.S.** : Que devient la vie culturelle bretonne après les défaites militaires et le mariage d'Anne de Bretagne ?

- **H.M.** : Elle reste relativement brillante durant la période 1488-1532. Finalement, on arrive à une sorte d'apogée dans les années qui précèdent l'annexion ; Bouchard publie ses **Chroniques** en 1514 très peu après le décès d'Anne de Bretagne et il rend hommage à sa protectrice d'ailleurs. Le mécénat d'Anne de Bretagne a également permis une certaine vie poétique à sa cour ; on assiste au point de vue de la construction religieuse à une floraison tout à fait remarquable : c'est à cette époque que sont édifiés bon nombre de grandes églises paroissiales, celles de St-Germain à Rennes, Ste-Nonna de Penmarc'h ; il y a beaucoup de monuments qui sont transformés comme le château de Nantes : c'est une période relativement éclatante. On assiste également à une diffusion d'ouvrages imprimés en Bretagne au début du XVI<sup>ème</sup> siècle ; une Université a été créée à Nantes en 1460 avec 1 000 à 1 500 étudiants environ. On a vraiment le sentiment qu'il a quelque chose qui va se briser en 1532 à partir du moment où la Bretagne sera absorbée par la France. Certes elle gardera une relative bonne santé démographique mais au plan culturel il y a une rupture : à part d'Argentel, il n'y a plus d'historiographie digne de ce nom après 1530 ; il y a également moins de figures qui se détachent dans l'Eglise, dans les milieux universitaires après l'annexion.

- **D.S.** : Quel est le bilan du gouvernement des Montfort ?

- **H.M.** : Je crois qu'il est tout à fait positif au point de vue commercial, du développement urbain, au point de vue culturel ; le bilan est beaucoup moins positif pour la paysannerie qui croûle sous les impôts sous Jean V et François II, lourdeur d'imposition due à l'inégalité de la répartition notamment entre les villes et le monde rural : les campagnes sont très durement frappées par la fiscalité ducale ce qui provoquera, par exemple, la révolte des paysans de Cornouaille sous Anne de Bretagne, révolte assez grave tournée contre le gouvernement ducal. Cependant on peut dire que le bilan de cette période est positif pour la Bretagne



ALAIN BOUCHARD  
avocat au Parlement de Rennes, né au Croizic  
Auteur des célèbres «Grandes Chroniques  
de Bretagne»

# Au couchant du 13ème siècle Une grande lueur se leva sur la Bretagne

Dans la sanglante période de la tyrannie anglaise de Plantagenet, la forte vertu de la race s'est montrée avec éclat : On avait vu des héros, Eudon de Porhoet, Jean de Dol, Raoul de Fougères, invincibles à toutes les mauvaises fortunes, maintenir haute et indomptable la bannière de la patrie bretonne.

Puis le jeune duc Arthur avec sa sanglante couronne d'enfant-martyr traverse rapidement notre Histoire comme une apparition évoquée par la voix fatidique de Merlin.

...Mais sous Jean Le Roux, sous son fils, pas de grands événements, pas d'hommes notables, et peut-être, parce qu'il n'y avait pas de grands événements, car ce sont les événements qui font surgir les hommes.

Pourtant voyez, prenez garde :

Voici que dans cette fin du 13ème siècle une grande lueur se lève sur la Bretagne, illuminant tout son horizon. Entouré d'une foule qui le suit à rangs pressés, qui le poursuit de ses acclamations, un homme s'avance plein d'humilité et rayonnant de gloire. Ce n'est ni un prince, ni un guerrier, ni un évêque, ni un moine, c'est un simple prêtre, un recteur de campagne... Mais ce simple prêtre sera désormais le grand Patron puissant protecteur de la Bretagne, l'illustre Saint Yves de Kermartin.

Ce n'est point comme beaucoup se l'imaginent, un saint homme pieusement retiré dans un coin, s'y sanctifiant à loisir à force de dévotions, de mortifications et d'aumônes, pour son profit personnel et celui de son petit entourage.

Saint Yves est tout autre chose. D'abord c'est un savant, un lettré. Pendant treize ans - les derniers de sa vie - il prêche. Il parcourt. Il remue toute la Bretagne, les foules assiègent sa chaire, vingt fois, trente fois plus nombreuses pour lui qui pour tout autre orateur, «fit-ce un évêque», et si charmées de sa parole qu'elles le suivent pour l'entendre de paroisse en paroisse, partout où il lui plaira de porter sa prédication.

Et bientôt quand on voit ce prêcheur éloquent, ce juriste si savant, promener dans les campagnes son grand manteau de bure blanche, symbole de sa vie ascétique, arboré par lui exprès «pour amener plus facilement les brebis du Seigneur à l'amour du Christ»; quand on sait que sa science, son éloquence, ne sont rien pour ainsi dire, au prix des merveilles incomparables de son austérité et de sa charité; alors que l'admiration est sans borne, tous les Bretons «nobles et roturiers, riches et pauvres vénèrent Monsieur Yves comme leur père, et partout où il paraît, ils se lèvent devant lui par respect».

Et lui mort - 19 mai 1303 - ce n'est pas seulement la Bretagne c'est le roi et la reine de France, l'Université de Paris, nombre d'évêques, la France entière qui prie, qui presse le saint Père de mettre Yves sur les autels. Son culte en un clin d'œil se répand dans toute la chrétienté, et partout il symbolise la Justice et la Bretagne; partout il la couvre d'hermines, partout on proclame en lui la personnification la plus illustre et la plus achevée de la race bretonne.

Voilà dans l'Histoire, la place, le rôle, la grandeur de saint Yves.

Arthur de LA BORDERIE.

«SIGNIFER

BRITANNIAE»



DOUGER

BANNIEL BREIZH I

Porte-Étendard de la Bretagne ! Voici le titre que donnèrent à saint Yves nos ancêtres. Mais pourquoi lui plutôt qu'un autre ?

Dans une armée, on choisissait autrefois pour porter le drapeau un vieil officier populaire et célèbre par sa vaillance, un homme n'ayant donné à ses soldats que de nobles exemples, les conduisant toujours dans le chemin de l'honneur. C'est à ces hommes-là que l'on confiait l'emblème de la Patrie, certain qu'ils le porteraient sans faillir dans la bataille et ne capituleraient pas devant l'ennemi.

Voilà ce que firent les Bretons lorsqu'ils adoptèrent saint Yves comme Patron et défenseur du Pays, pour porter à travers les siècles la bannière de Bretagne, montrant ainsi au peuple breton le vrai chemin de leur destinée.

Gweltas COROLLER



Gravure sur bois des Chroniques de Bretagne  
d'Alain Bouchard

## Mezellour Sent Breizh

An aotrou sant Erwan a zo a wad breton. Ganet e voe e maner Kervarzin, e kichen Landreger, er bloaz 1253, d'eur mare ha ma oa Breiz en he frankiz hag e peoc'h, renet gant he dug Yann ar Rouz. Ne welomp war daolenn ar zent ano breton ebet o lintri abaoe amzeriou kentan ar vro, ken e sav e bolzioù Breiz steredenn lugernus Erwan Helouri. Houman, avat, a zo ken kaer ma ra vel dastum en he sked kement bann sklerijenn a baras en he raok. Kurunenn holl Sent Breiz a luc'h, war dal sant Erwan Helouri. Drezan, hag a zo ken nez d'eomp, - peogwir e vuhez a zo bet skrivet piz, en deiz warlerc'h e varo, ha skrivet gant eur bluenn ha ne fazi ket - drezan eta hon eus tu da anaout hor zent koz, emguzet o anoioù hag o buhezioù er vorenn ledet war dremwell hon Istor, rak pep hini anezo a c'hell gervel anezan e ziskibl hag e vab. Erwan a ziskouez d'eomp en e vuhez verr met skler evel an heol, eur mezellour eus holl vuhezioù ar re ze, eus vertuzioù, o galloud, o oberou. Manac'h eo, misioner, doktor, barner, saver ilizoù; evel Itud ha Budog eo gouiziek; evel Gwennole eo den a binijenn; evel Konwoion, e oar stourm evit gwirioù an liz hag ar Vro. E tu-hont da ze, ar burzudou en deus graet a ra endro d'e benn eur gurunenn kalz skedusoc'h eget hini sant all ebet a Vreiz. Hag an den souezus-se a zo deut war an douar en eun amzer a beoc'h hag a sevenedigez, e-touez tud hag a welas anezan o veva, deiz ha deiz, a heuilhas e holl gammejou hini da hini. N'eus chomet netra en arvar, netra kuzet diwarbenn sant Erwan.

...Ra zavo hano sant Erwan, evel steredenn ar spi, a-zioc'h penn ar Vretoned.

Erwan AR MOAL (Dir-na-dor)

nann, n'eus ket e BREIZ, nann, n'eus ket unan,  
nann, n'eus ket eur zant evel sant ERWAN.



# La lamentable histoire de l'Eglise

## de Saint-Yves des Bretons à Rome

Exemplaire à plus d'un titre : Sanctuaire vénéré de tout un peuple, consacré au Patron de la Bretagne, il a été le symbole de la présence au cœur de la Ville Eternelle, d'une nation fière, dynamique et prospère qui jouait alors dans la Chrétienté un rôle important.

Quand la Bretagne eut cessé d'être un Etat souverain, cette fondation va en subir les contrecoups très rapidement, et cela d'autant plus que si le Traité de 1532 garantit au peuple breton le maintien d'une part importante de ses libertés politiques, il présente de graves lacunes concernant les libertés religieuses, fort mal défendues, sans doute parce que les signataires bretons avaient considéré que ces libertés allaient de soi, et, c'est justement par ce canal que la monarchie française commencera l'investissement de la Bretagne par l'intérieur : domestiquant l'Eglise bretonne en nommant aux postes-clefs des hommes à sa dévotion, elle va en faire un cheval de Troie et une machine de guerre.

Ainsi l'un des premiers gestes de Henri III le Mignon sera-t-il la destruction de la Compagnie de Saint Yves des Bretons et le rattachement de son sanctuaire au propre sanctuaire des Français à Rome, assorti de la confiscation de la dotation considérable qui y était attachée.

### LA PRESENCE DES BRETONS A ROME

Depuis les temps les plus reculés, les pèlerinages au siège de la Catholicité avaient toujours connu une grande vogue en Bretagne, mais comme pour les autres nations de la Chrétienté le courant en avait été très affaibli, presque tari par les troubles consécutifs aux querelles entre les Papes et l'Empereur d'Allemagne et les luttes intestines qui avaient désolé l'Italie. Les Croisades avaient pour un temps localisé l'attention du monde chrétien sur l'Orient, les lieux saints de Palestine, la délivrance du Tombeau du Christ, puis les Papes avaient été contraints à s'exiler en Avignon, délaissant la Ville Eternelle. Avec leur retour triomphal à la fin du XVIème siècle, ces pèlerinages vont reprendre vie et vigueur, rendus plus populaires encore par l'établissement des jubilés.

Or un pèlerinage à Rome à cette époque, surtout quand on partait de régions aussi éloignées que la Bretagne, était une véritable aventure, une entreprise d'autant plus hasardeuse que bien souvent les pèlerins eux-mêmes ne réalisaient pas très bien les grandes distances qu'ils avaient à parcourir, les difficultés, les dangers qui les attendaient tant du fait du peu de sécurité des routes que de la maladie. Beaucoup partaient avec des ressources insuffisantes ; leur situation à Rome, surtout celle des plus pauvres, pouvait se révéler pénible et même tragique. Il fallait aussi procurer à beaucoup un viatique pour le retour afin qu'il ne périssent en chemin.

Les Papes vont s'efforcer de secourir ces téméraires pèlerins, mais il est évident que les ressources des souverains pontifes ne pouvaient y suffir et très bientôt les nations catholiques vont être amenées à restaurer leurs anciens hospices et à fonder de nouveaux : Espagnols, Teutons, Bohémiens, Anglais, Suédois, Français, Slaves, Abyssins, Catalans, Hongrois, Flamands, Arméniens, Suisses, Grecs, Polonais, Albains, Ecossais, toute une société de nations chrétiennes vont avoir bientôt pignon sur rue, mais bien peu de ces peuples devaient devancer les Bretons qui, en 1455, avaient à Rome leur hospice national.

Il est vrai qu'aucune nation étrangère n'y comptait plus de représentants. A cela plusieurs raisons : d'une part la Bretagne n'avait jamais signé de Concordat avec le Saint-Siège, établissant comme en France, une Eglise se gouvernant plus ou moins par elle-même, plus ou moins boudeuse à l'égard de la juridiction romaine et plus ou moins soumise au monarque temporel. La Bretagne restait pays d'obédience, **terre d'Eglise**, c'est-à-dire sous l'administration directe de Rome qui continuait à nommer aux bénéfices dans la proportion des deux tiers, le Pape conférait tous les bénéfices vacants dans nos diocèses pendant huit mois de l'année, les deux premiers de chaque trimestre (on les appelait «les mois du Pape») et l'Evêque pendant les quatre autres, soit le dernier de chaque trimestre qui portait son nom, et à partir du XVème siècle, pendant six mois, moyennant certaines conditions : c'était la loi de l'**alternati-**

ve. Ce caractère de sujétion directe qui, à première vue eut pu paraître contraignant était en fait une **garantie d'indépendance** pour une petite nation toujours exposée aux appétits de son voisin de l'Est à une époque où les assises politiques et religieuses d'un Etat étaient profondément imbriquées, sans rien lui enlever de son caractère propre et de son originalité. Cette situation particulière supposait naturellement la présence à Rome d'un certain nombre d'agents intermédiaires officiels entre les postulants et la Curie : procureurs, notaires, banquiers, etc.

### UN PAPE QUI SE REVENDIQUE BRETON

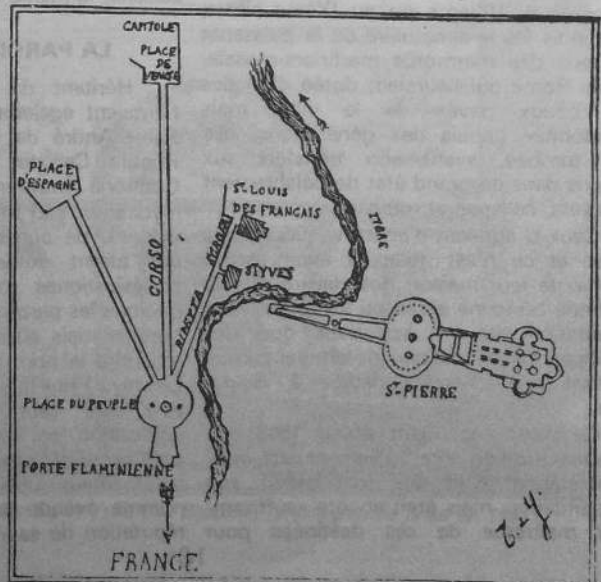
Une autre raison des relations très intimes de la Bretagne avec le Saint Siège était l'affection toute particulière que lui portait la lignée des **Papes occitans** qui vont se succéder à cette époque sur le trône de Saint Pierre et notamment Clément VI qu'un hasard de l'Histoire avait fait naître vassal des souverains bretons ; à la suite du mariage d'Arthur II avec Marie de Limoges, le Limousin va se trouver rattacher à la Bretagne et Clément VI, lors de la canonisation de Yves Heloury (Saint Yves) revendiquera lui-même le titre de Breton. En 1447, il reconnaîtra dès l'abord et définitivement Jean IV de Montfort, comme unique et authentique duc de Bretagne.

### UN SANCTUAIRE NATIONAL BRETON DANS ROME

Toute cette colonie bretonne de Rome possédait déjà au XIVème siècle et au commencement du XVème plusieurs maisons hospitalières où pèlerins et malades pourraient être secourus, mais **pas d'église spéciale**. Depuis longtemps les Bretons réclamaient un **sanctuaire national**. Enfin, grâce en partie aux démarches du cardinal Alain de Coetivy, fort en faveur à la cour pontificale, les Bretons obtenaient du Pape Nicolas V, le 24 septembre 1454, la possession de la vieille église de Saint André de Marmorarüs, sur la rive gauche du Tibre, entre la via Ripetta et la via Scrofa, non loin du Corso, donation bientôt ratifiée par son successeur Calixte III



Eglise, presbytère et hospice de Saint-Yves-des-Bretons au XVIIIème siècle.





Buste reliquaire de Saint Yves.

Le saint est représenté en abbé du XVII<sup>ème</sup> s. époque de la réception de la relique à Rome

(Alphonse Borgia) qui ne pouvait vraiment rien refuser au cardinal breton à qui il devait pour une forte part son élection.

Parallèlement, les anciennes maisons de secours breton dispersées dans les différentes parties de la ville vont être supprimées et un hospice national aménagé aux alentours du sanctuaire.

«Cet hospice Saint-Yves avec son église, fut doté d'un revenu fixe et abondant qui le classait au premier rang des maisons de ce genre. Il nous serait impossible d'en préciser le chiffre mais il devait être fort élevé puisque, lors de sa réunion à Saint-Louis des Français, notre Saint-Yves bénéficiait d'une rente de 7 000 écus romains».

Cette vénérable basilique St-André devenue Saint-Yves, dont l'origine paraît remonter au VIII<sup>ème</sup> ou au IX<sup>ème</sup> siècle, avait jadis été le sanctuaire de la puissante confrérie des marmorüs marbriers-mosaïstes de Rome qui l'auraient dotée d'un des plus beaux pavés de la ville, mais abandonnée depuis des générations, elle était tombée, avant son transfert aux Bretons dans un grand état de délabrement «*désolata, collapso et ruinoso*».

Ceux-ci auraient d'abord vaqué au plus pressé et ce n'est qu'après avoir assuré l'avenir de leur maison hospitalière que la Confrérie bretonne aurait pu s'attacher à sa restauration en n'y apportant que des modifications de détails, notamment en y ajoutant une chapelle dédiée à Sainte Anne.

Ce n'est cependant qu'en 1568 que cette restauration sera finalement terminée. La Bretagne avait dès lors perdu son indépendance, mais était encore «suffisamment maîtresse de ses destinées pour

posséder dans la capitale du monde chrétien son **église nationale** et la restaurer magnifiquement» ainsi qu'en témoigne cette inscription placée au moment de l'inauguration au-dessus de la porte principale :

DIVO IVONI TRECORENSI PAUPERUM  
ET VIDUARUM ADVOCATE NATIO  
BRITANNIAE  
AEDEM HANC JAMPRIDEM CONSE-  
CRATAM  
RESTAURAVIT ANNO M DL XVIII

(«En l'an 1568, la nation de Bretagne a restauré cette église, depuis longtemps dédiée à Saint Yves de Tréguier, défenseurs des pauvres et des veuves»).

De cette église aujourd'hui disparue, et dont on effaça toute trace, on a fini par un hasard providentiel par découvrir le plan et la description. De 28 mètres de long sur 12 de large, elle offrait la forme d'une basilique primitive, soutenue par huit colonnes, cinq en granit rouge, deux en granit et une en cipollin. L'autel majeur, placé au fond de l'abside était orné d'un tableau de Saint Yves en extase avec auprès de lui une colombe lumineuse peint par Jacques Triga, sans doute reproduction de la scène miraculeuse rapportée par un des témoins, Olivier Lannuic, au procès de canonisation.

### UN WESTMINSTER DES BRETONS

En 1638, sur la demande des Bretons de Rome, l'évêque de Tréguier et son vénérable chapitre avaient fait don d'une relique insigne de Saint Yves afin qu'elle soit conservée «dans l'église que la nation bretonne possède à Rome».

Cette relique était enfermée dans un buste en bois doré du saint, dont le sanctuaire de Saint-Louis des Français s'est emparée et conserve dans son «trésor», buste d'une étonnante majesté que nous avons pu contempler lors de notre passage à Rome. Plus qu'aucune autre église dans la Bretagne, elle-même, cette église de Saint Yves des Bretons faisait figure de **sanctuaire national**. Un certain nombre de nos compatriotes, célèbres à leur époque et originaires de toutes les régions du pays, avaient tenus à y avoir leur tombe tels Henri Guirhec, archevêque de Cornouaille et doyen de la Guerche, Jacques de Pontcoedic, auditeur de la Rote, Pierre Amect, chanoine de Rennes, Jean Channe, Pierre Ragot, Antoine Barbute (Le Barbu), Jacques Lebret, à côté d'étrangers, Espagnols, Italiens, Polonais, Français, que leur dévotion à saint Yves avait conduit à solliciter la même faveur.

### LA PAROISSE SAINT-YVES

Héritant du sanctuaire, les Bretons héritaient également du titre paroissial de Saint André de Marmorüs. Le Souverain Pontife Callixte III avait concédé à la Confrérie bretonne la nomination et la révocation «*ad muntum*» c'est-à-dire à sa volonté, de curés de la nouvelle paroisse qui furent souvent choisis parmi des ecclésiastiques originaires de Bretagne quoique les paroissiens ne fussent pas tous bretons mais aussi italiens, espagnols. On retiendra le nom de François Lasciner (ou Larchiver) qui lors du grand jubilé de 1600 se révéla seul capable d'entendre en confession les innombrables pèlerins bretons venus à Rome. Il se dépensa avec une telle ardeur que le Pape, informé, le nomma évêque de Rennes. Il mourut en réputation de sainteté. Paul Fabiani fut en

1824 le dernier curé de cette paroisse abolie par Léon XIX en cette même année. Elle avait duré 369 ans. Un autre de ces curés, Pierre Chevet, publia à Rome au XVIII<sup>ème</sup> siècle, une vie de saint Yves en italien, ouvrage qui n'est pas sans intérêt, mais malheureusement encombré de sermons et considérations morales interminables. Dom Chevet a eu, semble-t-il, sous les yeux un manuscrit de l'Enquête de canonisation de Yves Hélocour, disparu en 1799 lors du sac de Rome par les armées de la République française, manuscrit identique à celui qui se trouve actuellement à Saint-Brieuc.

### LA COMPAGNIE SAINT-YVES

Cette organisation, qui fit la force de la «Compagnie de St-Yves», il convient de la distinguer de la «Confrérie de Saint-Yves» créée en 1513 par Léon X avec un but tout autre et qui était une association purement spirituelle. C'était aux **Clercs de la Curie** qui étaient de nationalité bretonne que Calixte III avait donné l'église St-André lorsqu'il les avait autorisés à fonder une **Compagnie** pour organiser et gérer l'hospice St-Yves. Elle était dirigée par deux procureurs ou recteurs, élus pour l'année dont l'un représentait la Haute-Bretagne et l'autre la Basse-Bretagne, et longtemps ceux-ci tinrent séparément leurs comptes qui étaient vérifiées par deux ou trois auditeurs pour chaque langue, «la française et l'armoricaine».

Entraide mutuelle entre ses membres, aide surtout à leurs compatriotes qu'ils accueillent dans leurs hospices, participation active dans les meilleures conditions au gouvernement de la Chrétienté tout en défendant les droits particuliers de la nation bretonne, tels étaient les buts de cet organisme dont le caractère national est sans cesse hautement affirmé. Ce terme lui-même de **nation** revient sans cesse :

Dès que la remise en état de la vieille basilique est suffisamment avancée, ils inscrivent au-dessus de la porte d'entrée : «*La Nation de Bretagne a restauré cet édifice*». C'est aux pauvres de la **Nation** qu'est destiné l'hôpital. La messe aux principales fêtes, est offerte pour l'Eglise, la nation et les bienfaiteurs, des prières publiques demandent la **prospérité du Duché de Bretagne**.

**Ainsi comme en Pologne, comme en Irlande, s'affirmait en Bretagne l'union intime du sentiment patriotique et du sentiment religieux.** L'honneur, la fierté, la dignité du peuple breton, s'expriment en des cérémonies grandioses où de nombreux étrangers se mêlent à la foule de nos compatriotes, tant la renommée et le rayonnement de notre saint national s'est étendue à travers la Chrétienté. Dès le début du XVI<sup>ème</sup> siècle, les hommes de lois de tous pays le célèbre comme leur saint patron.

Le sanctuaire est décoré aux armes de la Papauté et de la Bretagne, et retentit des accents des chœurs de la Sixtine venus en grand appareil et de l'éclat des trompettes du Capitole à l'entrée et à la sortie des assistants au milieu de l'étincellement des torches.

Tout en participant à la vie urbaine, aux courses et aux jeux du Carnaval, les Bretons établis à Rome n'avaient en rien dépouillé leurs habitudes et coutumes comme leur jeu, leur exercice favori : la lutte. Ainsi, dans les «Mélanges d'Archéologie et d'Histoire», il est relaté que «leur Compagnie se faisait également une obliga-

tion d'entretenir deux lutteurs» dont elle fait les frais de l'habillement : pourpoint de toile blanche, chapeau, ceinture de soie et parure de gants, auxquels s'ajoutent trois chaperons le troisième sans doute pour le vainqueur : une collation champêtre suivait la compétition.

«L'hôpital avait été l'origine de la Compagnie, le noyau de la «nation». Il était la raison la plus légitime de son existence, jamais il ne cessa d'être sa constante préoccupation et c'est en son honneur d'y être resté fidèle». Un prêtre pauvre est logé dans la meilleure des chambres avec la charge de veiller à l'admission des indigents de la nation mais également de tous ceux qui demandent une quelconque protection. C'est ainsi que, durant l'hiver de 1567, de nobles demoiselles venues du Léon vont y séjourner avec leur suite.

Responsables de tout ce qui intéresse le bien spirituel de l'ancienne paroisse de St-André, dont ils avaient hérité la charge, les Bretons pourvoient généreusement à ses besoins et y consacrent parfois près des deux tiers de leurs dépenses annuelles. Pour faire face à toutes ces obligations, la Compagnie possédait, il est vrai, outre la fondation initiale des souverains bretons dont on a vu l'importance, le revenu d'un certain nombre d'immeubles presque tous adjacents à l'église ou de l'autre côté du Vuolo della Campana. Il semble même qu'au XVIème siècle ces loyers aient été sa principale source de revenus. Un certain nombre des notaires chargés des contrôles de location étaient bretons.

#### IL Y A 400 ANS - MAI 1583 - LA FIN DE LA COMPAGNIE DES BRETONS

Le Duché est incorporé au royaume de France en 1532. Les souverains français s'étaient engagés solennellement au maintien des institutions bretonnes. «Toute une politique va travailler à unifier le statut du clergé du royaume, et, plus profondément, à restreindre l'exercice de la souveraineté pontificale : c'était faire perdre toute raison d'être au recrutement des Bretons et de la Curie romaine. D'avance François Ier avait obtenu de Léon X les nominations aux évêchés et abbayes ; le temps faisait son œuvre. A Rome, la Compagnie de St-Yves, réduite à quelques survivants, ne pouvait guère subsister sans végéter péniblement. En 1582, Henri III demanda à Grégoire XIII, qu'il y eut désormais la «Compagnie saints Yves et Louis».

Le Pape avait promis dans sa bulle du 12 décembre 1582 où il tint à rendre hommage à la vigueur de la foi bretonne «que des Bretons entreraient au Conseil de la nouvelle compagnie dont les armes devaient être mi-partie de France et de Bretagne, les deux églises devant être mises à peu près sur le même pied mais en fait le nom de la Compagnie des Bretons fut supprimé. Le 27 mai 1583, la Congrégation de St-Louis des Français, **prenaît possession de tous ses biens. Ce n'était plus une association mais une dépossession.** L'Eglise bretonne va être peu à peu absorbée par l'Eglise française. En 1692 pour marquer la sujétion de la fière nation, le plafond lambrissé de l'église saint Yves sera refait et décoré de peinture dans lesquelles les lys de France alternent avec les hermines de Bretagne tandis qu'au centre de la grande nef figure l'écusson royal au chiffre de Louis XIV.

#### LA FIN DE L'EGLISE DE ST YVES DES BRETONS.

Bien qu'elle lui eut apporté des revenus considérables, l'église de St Yves des Bretons va être délaissée par la Congrégation française. Déjà, au XVIIème siècle, ce sont les Etats de Bretagne qui étaient obligés de la réparer à leurs frais. Après l'abolition de ces Etats avec la Révolution, les administrateurs français vont la laisser dans un total abandon, en dépit de la situation prospère de leurs propres finances, des nombreuses protestations des Papes indignés et celles naturellement des Bretons, mais que représente le droit sans la force vis-à-vis d'un Etat qui n'a jamais compris que la force ?

Tous les pèlerins bretons du XIXème siècle, de Sigismond Ropartz en 1851 à Guillotin de Corson en 188 font mention de sa déreliction et de son délabrement.

«Enfin en 1875, le gouvernement de Victor Emmanuel, moins tolérant que celui des Papes» signifia à la Congrégation française qu'elle eût à restaurer St-Yves, qui était devenu un danger, ou à l'abattre. La Congrégation opta pour le dernier parti en dépit de protestations indignées de la presse romaine qui ne craignit pas d'appliquer aux Français en cette occasion les épithètes peu flatteuses de vandales et de barbares !

Cependant rien n'y fit et la vieille église tomba sous la pioche des démolisseurs. «Pendant longtemps encore le pèlerin breton cherchera à découvrir sur les rives du Tibre, quelque reste du sanctuaire séculaire si cher à sa foi et à son patriotisme. Ce sera en vain : **tout a disparu.**»



Ancien autel monolithe de l'église de St-Yves-des-Bretons, actuellement conservé dans le cloître du palais de St-Louis-des-Français.

#### LA CHAPELLE ST-YVES

Plus rien ou presque de breton ne subsistera dans la modeste chapelle qui sera construite ultérieurement, en partie avec des matériaux provenant de l'ancienne église, à un coude du Vicolo della Campana. Si l'image de saint Yves y apparaissait encore, des saints de France occupaient toute l'abside, autour de l'autel du Christ : saint Martin et sainte Clotilde, puis de l'autre côté, saint Louis, saint Bernard, sainte Geneviève. Nos vieux saints bretons eux auraient été totalement oubliés.

Telle qu'elle était, cette présence, ce point de rassemblement, paraissait encore inopportun. Les autorités françaises l'ont fait démolir à son tour à une époque récente. Il n'en reste plus que la façade. Quant au terrain, il a été bradé à des promoteurs romains.

Yann Bouëssel du Bourg

L'essentiel de cet article, les citations et les illustrations ont été tirés de l'ouvrage (aujourd'hui épuisé) du Chanoine Toussaint Lecoq, doyen du chapitre de la cathédrale de Saint-Brieuc : SAINT YVES DES BRETONS A ROME - Ouvrage posthume (A Prud'homme, éditeur Saint-Brieuc 1947).



La nouvelle chapelle Saint-Yves des Bretons, (photographie prise en 1947).



parole ; G. Ivans fut jusqu'à l'année dernière Président du Plaid Cymru.

Les 11 et 12 décembre derniers, ce sont déroulées au Pays de Galles, comme nous l'avions annoncé, les manifestations commémoratives en

Un jour froid d'hiver, une poignée de patriotes se rassemblèrent au pied du monument de Cilmeri pour deux raisons : rendre hommage à la mémoire de Llywelyn II, Tywysog Cymru (1258-1282), un de nos plus grands combattants pour la liberté du Pays de Galles, et essayer d'attirer l'attention du peuple gallois sur son histoire nationale en espérant qu'il en reconnaîtrait la valeur et prendrait conscience de la nécessité de continuer le combat pour la liberté. Le rassemblement à Cilmeri et à l'abbaye Cwm hir devint annuel ; une tradition s'établissait et «Cofiw» était né. L'association s'est donnée pour buts : l'établissement d'importantes journées de caractère historique dans toutes les régions de notre pays ; éduquer notre peuple ; assurer la sauvegarde de notre héritage comme arme de notre combat. «Cofiw» maintenant organise chaque année de nombreuses manifestations et son impact va croissant. Mais ce fut une tâche difficile que d'obtenir une audience auprès des gallois qui ont subi la loi anglaise depuis 700 ans, i.e. l'assassinat de Llywelyn en 1282.

1982 marquait donc le 700ème anniversaire de la mort de Llywelyn, et durant l'année, des manifestations commémoratives furent organisées par Cofiw avec

l'honneur de Llywelyn, tywysog Cymru. Notre ami Sian Ifans, de Cofiw, en a fait la relation pour Dalc'homp Sonj :

l'aide du Plaid Cymru et d'autres organisations. Le Plaid Cymru (parti national gallois) se chargea d'organiser 2 des 12 principales manifestations et «couvrit» celles-ci dans son journal «The Welsh Nation».

Notre principale et dernière réunion de l'année eût lieu le samedi 11 décembre à Cilmeri. Par miracle, nous avons eu une journée magnifiquement ensoleillée, la première depuis 17 ans ! Les drapeaux colorés des Gwledydd (au singulier, Gwlad ; province) et l'étendard aux armes de Llywelyn furent placées autour du monument, ainsi que les blasons représentant chaque Gwlad. Derrière ces blasons se tenaient les enfants de chaque province : à tour de rôle, chaque enfant s'approcha du monument et reçut un poème écrit spécialement pour l'occasion évoquant la sauvegarde de notre héritage et de notre histoire.

Plus de 2 000 personnes participèrent à la manifestation. La plupart portait une feuille de lierre, symbole de respect envers la mémoire de Llywelyn (après l'assassinat de Llywelyn, on lui coupa la tête et celle-ci fut couronnée par dérision d'une couronne d'épines et de lierre ; la feuille de lierre est devenue maintenant le symbole de Cofiw et c'est la tradition de porter une feuille de lierre le 11 décembre). Même les présentateurs de la nouvelle chaîne de télévision

gallois S4C (Sianel 4 Cymru) en ont porté le 11 décembre. Dans cet esprit, 38 conseils municipaux ainsi que la Bibliothèque Nationale galloise mirent leurs drapeaux en berne. Certaines villes refusèrent comme Caernarfon, mais que peut-on attendre de gens étrangers à l'esprit national gallois ?

Pour revenir à Cilmeri, après les discours, la distribution des poèmes aux 400 enfants présents, des gerbes et des couronnes furent déposées par différentes organisations dont «Cofiw» et Siol Na Gael (Ecosse). La cérémonie se termina par la sonnerie aux morts et par 7 minutes de silence (une pour chaque siècle passé depuis la mort de Llywelyn). Puis la marche de Cilmeri à Builth Wells commença. Vingt-cinq Écossais du mouvement Siol na Gael y participèrent ainsi qu'une fanfare écossaise ; quelques Bretons étaient présents. Ce défilé fut l'une des manifestations nationalistes les plus colorées et importantes de ces dernières années.

A Builth Wells, les participants se scindèrent en plusieurs groupes : au Wye-side Arts centre, pouvait prendre la parole toute organisation ou toute personne le désirant ; étaient proposés à la curiosité du public des stands divers, une exposition sur la vie de Llywelyn ainsi qu'une conférence d'Hywel Teifi, un film sur les actions de Cofiw, un divertissement théâtral pour les enfants par le groupe «Y Treigliad Pherfaith». Aux halles eût lieu, le soir, un concert exceptionnel avec «Seithnyn», Meic Stevens et Dafydd Iwan, chanteurs nationalistes bien connus.

Le jour suivant, le 12 décembre, Cofiw et d'autres organisations se rendirent à l'abbaye Cwm Hir pour déposer une gerbe sur la tombe de Llywelyn, cérémonie simple et émouvante, marquant le terme d'une année «Llywelyn» remarquablement animée.

Sian Ifans.



3 - Arrivée de la marche à Builth Wells ; à remarquer le gwenn-ha-du.

Les principaux quotidiens et journaux gallois ont couvert cet événement d'une façon importante, mais on peut souligner que les grands quotidiens eurent tendance à diminuer l'image de «héros national» de Llywelyn, notamment le **Western Mail** (l'Ouest France gallois). A signaler la dramatique télévisée en gallois produite par HTV-Cymru reconstituant la mort de Llywelyn diffusée le soir du 11 décembre 1982. (documentation Cofiw/I. Kadoret)

La vie et le combat de Llywelyn sont racontés en détail dans le N°3 de **Dalc'homp Sonj** 8 F + 2,80 F de port à **Dalc'homp sonj**, 3, place Paul Bert, 58100 Lorient.



2 - Départ de la marche - Le premier drapeau représente les armes de Llywelyn. 12



# LE BARDE AUX CHEVEUX D'AMBRE



Dans un sentier armé de ronces acérées qui semble refuser l'accès, se cache une croix de granit, noyée dans le feuillage. Située à quelques centaines de mètres de Mané-Corohan, sur une hauteur qui surplombe Auray, lieu du premier rassemblement des Chouans de la région, on l'appelle la Croix-de-Léaulet. Sous la pierre, le 10 février 1801, a été étendu le corps criblé de balles d'un jeune homme de 25 ans.

Il s'appelait **Julien Cadoudal**, dit «m'ami» le barde aux cheveux d'ambre, frère cadet du «grand Georges» le Chouan des Chouans.

Délicat poète et fin musicien, ressemblant à sa mère Marie-Jeanne Le Bayon, par la finesse de ses traits, il était plus artiste que guerrier. Pourtant il suivait Georges comme son ombre, acquis à la noble cause de ces braves qui luttèrent contre les injustices et les excès de la révolution. Plus que tout autre, il ressentait au fond de son âme l'exécution du roi de France, l'emprisonnement du petit Louis XVII, les sévices exercés contre les «bons prêtres». L'irrespect des droits sacrés de la Bretagne, bafoués par la conscription, entraînant la levée de 300 000 hommes pour aller se battre sous l'uniforme bleu, l'avait mis hors de lui.

## LE RASSEMBLEMENT DE MANÉ-COROHAN

Bien sûr Julien avait chouanné. Il avait 18 ans lors de l'insurrection de 1793, et dans la nuit du 19 mars, il s'était trouvé, armé d'un gourdin, au rassemblement de Mané-Corohan. Folle équipée, où toute une foule alertée par les cloches des églises de Carnac, Mendon, Ploemel, Landévant, Laudaul, Pluvigner, Locmariaquer, Crach, s'était amassée pour descendre sur Auray défendu par le régiment du Cap renforcé de 300 hommes de la garnison de Belle-Ile. Les Bleus les avaient encerclés, le combat avait été rude, inégal. Puis les Républicains s'étaient repliés pour permettre aux canons de cracher la mitraille. Contre les boulets fumants, la chair humaine n'était plus un rempart. Les insurgés, emportant leurs blessés, durent rejoindre leur demeure. Plusieurs morts restèrent hélas sur le terrain.

Dès le lendemain, les gendarmes perquisitionnaient et arrêtaient les prétendus participants à la nuit tragique. Recherchant Georges, considéré comme meneur, ils trouvèrent l'oncle Denis, à Kerléano, et le conduisirent à la prison d'Auray. Georges, l'apprenant, s'était constitué prison-



Le Château de Brest, devenu Fort-La-Loi sous la Révolution française, où Georges Cadoudal et sa famille furent emprisonnés. (Photo J. Rieux).

nier. Heureusement il fut libéré quelques semaines plus tard sur l'ordre du général républicain Canclaux, commandant juste et modéré, décidé à faire preuve de clémence.

Le jeune barde Julien était volontaire pour aller combattre en Vendée, mais son grand frère l'en dissuada ; il fallait des bras pour aider le père et l'oncle à travailler la terre. Seul de la famille, Georges était parti avec un groupe de volontaires pour s'intégrer à l'armée catholique et royale, sous les ordres directs de Bonchamps.

## CAPTIF DE FORT-LA-LOI

Après le désastre de Savenay, Georges Cadoudal ayant échappé au massacre, était revenu à Kerléano, accompagné de son fidèle ami Pierre Mercier. Bref séjour, vite éventé par un traître. Dans la nuit du 30 juin 1794, neuf hommes armés dirigés par le syndic Laity, faisaient irruption chez les Cadoudal, enchaînaient les membres de la famille, fouillaient et pillaient. Quel drame affreux ! La mère, enceinte de plusieurs mois, son époux, l'oncle Denis, Georges, Pierre Mercier et Julien étaient sans ménagement transportés à la prison d'Auray, puis de là à la terrifiante prison de Brest, dans les geôles du château fort appelé alors Fort-la-Loi. Ils devaient y vivre un terrible calvaire : le 18 septembre s'éteignait l'oncle Denis, deux mois plus tard succombait Marie-Louise qui avait donné naissance à un garçon qui survécut trois mois.

Julien et son père pleuraient leurs morts dans la tour Azenor où ils étaient captifs, alors que Georges, incarcérés dans un bâtiment portant le nom de Paradis, jurait de les venger. Pour cela il lui fallait s'évader, ce qu'il fit en compagnie d'un bouillant gentilhomme royaliste qui restera l'un de ses fidèles alliés : d'Allègre de Saint-Tronc. Quelques mois plus tard, par la bienveillance du commissaire régional Guesnet, Louis Cadoudal et son fils Julien

furent libérés, grâce aussi à la supercherie de dire que Julien n'avait que 16 ans. L'ordre d'élargissement était ainsi libellé : «Je crois qu'il est dans les Pouvoirs de la Bienfaisance et même de la Justice des Représentants du Peuple d'accorder à Coatudal (sic), âgé de seize ans, la même Liberté accordée à son Père. N'y ayant Point dans les Pièces du Procès des Charges Plus aggravantes. Contre Celui-là Que Contre Celui-ci Chef de Famille. Le 14 germinal an III (31 mars 1795), signé Guesnet Commissaire Régional».

Julien et son père quittèrent la tour Azenor, bien déterminés à faire payer au régime révolutionnaire, plus que leurs propres souffrances, celles des deux être qu'ils avaient tant aimés et dont les corps demeureraient en cette ville de Brest, pour eux à jamais maudite.

## LA DESILLUSION DE QUIBERON

Aussi, quelle joie, lorsqu'ils apprirent qu'une armée d'Emigrés quittait les côtes d'Angleterre pour débarquer sur le littoral morbihannais. Ils allaient pouvoir passer à l'action.

Julien, restant dans l'ombre de son aîné, fit la connaissance et se lia d'amitié avec le chevalier de Tinténiac. Il fut dans leurs rangs lorsqu'ils se lancèrent à la tête des Chouans contre les bastions républicains de Landévant et du Tumulus Saint-Michel à Carnac. En ce dernier site, il assista au spectacle grandiose de l'apparition des bâtiments anglais en baie de Quiberon et du geste de Tinténiac, arrachant de son torse dans un geste d'enthousiasme, sa chemise blanche qu'il hissa sur la chapelle Saint-Michel, étendard symbolique annonçant la victoire royaliste des troupes de terre, au corps de débarquement.

Sur les plages, plusieurs milliers de Bretons étaient rassemblés dans un délire qui dépasse l'imaginable. A la joie se mêlait une ardeur religieuse, un élan collectif, un désir de prosternation devant Dieu ayant permis cette apothéose.

On sait, hélas, comment tourna ce débarquement : la dualité de deux commandements détenant des ordres contraires et toutes les circonstances désastreuses qui en découlèrent. Déjà, Julien qui avait assisté à la messe de Mgr de Hercé, nonce apostolique, sur la plage de Saint-Colomban, avait été ulcéré de voir que de nombreux chefs royalistes avaient préféré un office en l'église de Carnac.

Georges et Tinténiac fulminaient mais ne pouvaient rien. Coups de mains par ci,



La ferme de Mané-Corohan aujourd'hui. (Ph. J. Rieux)

ou par là, opérations dans la presqu'île, retrait sur Landévant... c'était à n'y rien comprendre.

## LE DRAME DE COETLOGON

Devant l'attentisme des chefs de l'expédition, Georges proposa une solution au Conseil : embarquer des troupes qui débarqueront assez loin pour pénétrer à l'intérieur du pays, feront du recrutement et viendront à une date fixe, prendre à revers les positions républicaines. L'idée fut acceptée, et la date du 10 juillet prévue pour l'embarquement de deux armées. L'une, commandée par Tinténiac, assisté de Pontbellanger et de Georges Cadoudal mettra pied à terre dans l'anse de Sucinio, et l'autre, sous les ordres du comte de Lantivy et de Jean Jan, débarquera dans l'anse de Pouldu. Le 15 juillet ces deux armées attaqueront les Bleus par derrière, en même temps que les troupes restant dans la presqu'île de Quiberon donneront l'assaut.

Julien, bien sûr, était dans la première armée, près de Georges et du chevalier.

Mais, c'était compter sans les curieux dessous de la guerre. L'armée de Tinténiac, dite l'armée rouge, car elle était dotée d'uniformes pourpres fournis par les Anglais, fut détournée de sa route par des ordres venus de haut et se retrouva, contre la volonté de Georges, aux abords du château de Coëtlogon, pour y recevoir des instructions émanant des Princes. Curieux ! Curieux et tragique, car il y avait en outre trahison : l'armée rouge victime d'un guet-apens.

De l'expédition, Hoche avait été prévenu par sa maîtresse, la propre femme de Pontbellanger, second de Tinténiac, la belle Louise du Bot du Grégo, et il avait pris toutes dispositions pour faire écraser les rebelles. Alors que cette «armée rouge» avait vaincu tous les Bleus qui se trouvaient sur sa route, elle allait se faire encercler autour du château, le 17 juillet 1795.

Tinténiac était décidé à ne faire qu'une courte halte, car on lui avait laissé entendre que les ordres qu'il allait recevoir, concernaient un autre débarquement prévu dans les Côtes-du-Nord, qu'il aurait charge d'appuyer. Mais à Coëtlogon l'accueil est enthousiaste. L'Etat-Major est invité à participer à de gracieuses agapes qui leurs sont destinées. Et de charmantes hôtes les accueillent. Il y a parmi elles la traîtresse Louise, qui sourit hypocritement à son époux Pontbellanger.

Cadoudal, Mercier, d'Allègre, ont refusé de se joindre aux invités. Ils n'ont pas confiance, et leur inquiétude va grandissant. Vincent de Tinténiac présente Julien à ses hôtes : «Voici le barde Julien Cadoudal qui saura vous divertir par ses chants».

## LA MORT DU «LOUP BLANC»

Pendant que dans l'immense parc résonnent des chants joyeux, retentit le cri des sentinelles suivi du crépitement des armes. «Les Bleus ! Nous sommes trahis !» Georges rassemble ses Chouans et prend en main la situation. On entend claquer ses ordres brefs. L'élan forcené de ses hommes oblige les Bleus, commandés par le général Crublier, féroce et sans pitié, à battre en retraite.

Mais, un noble cadavre devait ce soir-là rougir de son sang les herbes grasses : celui du «Loup Blanc», autrement dit du chevalier de Tinténiac. Dès les



Le Chevalier de Tinténiac dit «Le Loup Blanc»

premiers coups de feu il s'était précipité pour se mettre à la tête de ses troupes. A peine était-il sorti qu'un exécuteur dissimulé derrière un tronc énorme, vise et tire. Blessé à mort, il expire dans les bras de Julien qui l'a suivi. Le Bleu recharge son arme, met en joue le barde aux cheveux roux ; un claquement sec le fait tourner sur lui-même et s'abatte la face contre terre. Cette fois-ci, c'est Joseph Madec, capitaine de Carnac, qui a fait justice.

Tinténiac disparu, Pontbellanger récusé par les Chouans, Georges est nommé général en chef de l'«armée rouge», qui se débarrasse bien vite de ses encombrants ornements pour rendre ses combattants, poursuivis par Hoche lui-même, absolument insaisissables. Il sauvera ainsi 3 000 hommes, véritable miracle. Licenciant, à son retour, la majorité d'entre eux, permettant dans l'immédiat, aux paysans de retourner à leur terre, il savait qu'il pouvait compter sur eux au premier appel.

Par la suite, Julien participera, comme la plupart des autres combattants de l'ombre à des actions sporadiques contre les Républicains tout en conduisant les travaux permettant à la famille de vivre. On le retrouve avec son frère allant réceptionner des armes sur les côtes morbihannaise et finistérienne, ou encore participant à divers accrochages contre les Bleus. Il ne dédaigne pas aussi de se mêler aux hommes de Pierre Guillemot, le «Roi de Bignan», lorsque l'occasion se présente. Ainsi est-il du nombre, lorsqu'une colonne mobile de 98 hommes est anéantie près de Guéhenno. Il demande même de se montrer magnanime vis-à-vis des prison-

niers. Guillemot l'écouterait d'ailleurs, ne faisant exécuter que ceux des officiers ayant été reconnus pour avoir participé à des pillages, ou avoir commis des crimes.

## LA PAIX DE BEAUREGARD

Puis, ce fut la paix de Beauregard, en février 1800, une paix signée par le général Brune et Georges, avant l'entrevue de ce dernier avec Bonaparte. Il était accordé l'amnistie pour tous les Chouans cessant les hostilités, ainsi que l'exemption des jeunes gens du Morbihan à la Conscription.

Julien, comme ses amis décidés à reprendre les travaux des champs, sollicita un sauf conduit qui lui fut accordé par le général Brune en personne. Il rentra donc à Kerléano pour aider son père dans leur exploitation.

Bien que son frère aîné, constatant la violation flagrante des clauses du traité, se soit décidé à relancer la lutte armée, Julien préférera rester à Kerléano et on ne peut lui prêter aucune activité subversive.

## JULIEN ASSASSINE !

Pourtant, ce 10 février 1801, à la place de cette croix de Léaulet, il avait été purement et simplement assassiné.

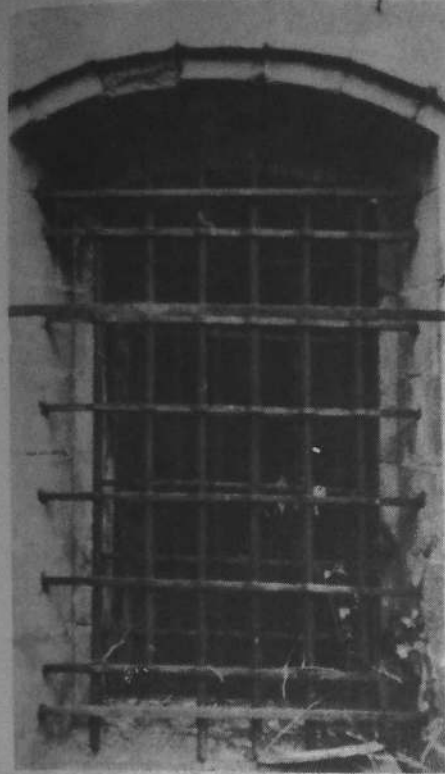
Un semaine plus tôt, les gendarmes s'étaient rués à Kerléano et s'en étaient emparé, après avoir vainement cherché Georges. Mettant à sac la maison, ils avaient conduit le jeune barde à la prison d'Auray. Aux Archives Départementales figure l'ordre d'incarcération : «Ordre donné au concierge de la prison d'Auray, de recevoir un individu du nom de Julien Cludal (sic), avec défense à tous officiers judiciaires ou autre de le visiter sans une permission du commandant de la place. Auray - 12 pluviose an IX - Le commandant d'Auray, Layous... Pour copie conforme, le commandant de la gendarmerie, Hannedouche.»

En lieu et place du dossier, une poétique et émouvante relation des faits, fut composée, transmise par une personne désirant garder l'anonymat : *La plainte des jeunes filles d'Auray*.

Les documents officiels retraçant le drame sont éloquentes dans leur rigueur. A la suite de l'arrestation de Julien, le géolier «Homme juste et bien pensant» avait avisé le juge de paix Le Floch, soupçonnant une machination ourdie contre le captif. Le juge intervint courageusement jusqu'auprès du Directoire, mais sans succès.



Le Château de Beauregard où fut signée une paix pour rien entre le général républicain Brune et le chef chouan Georges Cadoudal.



... Des barreaux inébranlables : ceux de la prison d'Auray (Ph. J. Rieux)

Après la découverte du corps de «m'ami», Bréard, le maire de Brech, se fit le porte-parole de l'indignation générale auprès du sous-préfet de Lorient et eut même l'audace de parler ouvertement

d'assassinat. Comme on le voit, même les Républicains réprochèrent ce crime monstrueux.

Il est vrai qu'en supprimant Julien, les Bleus voulaient atteindre Georges, l'irréductible, dans ce qui lui restait de plus cher au monde.

### JUSTICE CHOUANNE

La mort du barde aux cheveux d'ambre entraîna celle de celui qui fut considéré par les Chouans comme le dénonciateur, en l'occurrence, le père Lemoing, voisin de Cadoudal marié à la marraine de Julien. Le vieillard avait passé l'après-midi du 2 février avec le jeune homme qui fut arrêté le lendemain. Des témoins l'auraient vu se rendre à la gendarmerie d'Auray, dans la soirée. Certains même affirmant que les gendarmes lui avaient donné trente sous...

Ce même Lemoing, lors de l'arrestation de toute la famille Cadoudal, en 1794, avait été nommé gardien des scellés apposés sur la maison. Tout ceci était suffisant pour en faire une victime expiatoire.

Lorsque le 1er juillet 1801 arriva à Kerleano le commando de la mort, Louis Cadoudal, le père même de la victime, tenta désespérément de s'opposer à l'exécution, mais en vain. Fut-ce un juste châtement ou un inutile acte de cruauté envers un pauvre diable ? La lutte avait atteint un tel degré de sauvagerie que, d'un côté ou de l'autre, la vie d'un homme ne pesait plus guère...

Si vous passez à Léaulet, ne manquez



La tombe de Julian Cadoudal

pas de faire une prière devant la croix de pierre, sous laquelle repose le corps du barde aux cheveux d'ambre. Il aurait eu sa place dans le Mausolée de Kerléano, mais n'est-il pas préférable pour un héros, - et en plus un poète -, de demeurer là où il est tombé ?

Jean RIEUX

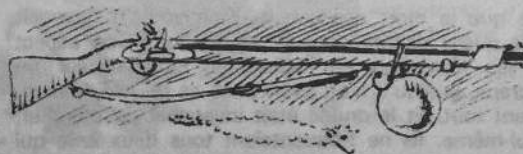
## La complainte des jeunes filles d'Auray

«Il ne chantera plus, le barde aux cheveux d'ambre  
Qui portait à son doigt l'anneau fleurdelisé !  
Longtemps nous pleurerons, le soir, dans notre chambre  
Sur ce rêve d'amour jamais réalisé.  
Il était interdit de parler d'épousailles  
Tant que le sang du Roy ne serait pas vengé ;  
Mais nous prions pour lui à l'heure des batailles...  
Notre cœur en secret se serait engagé.  
Julien est mort, hélas ! non pas en pleine gloire,  
Lorsqu'il bravait les Bleus au bois de Coëtlogon,  
Mais dans un guet-apens et par une nuit noire,  
Avant que le soleil n'éclairât l'horizon.  
Un jour de février arrivent les gendarmes  
Pour arrêter Julien et fouiller la maison,  
Eventrer les lits clos sans y découvrir d'armes,  
Sur ordre du Consul, le conduire en prison.  
Au juge il répondit d'une voix ferme et fière  
Que pour aider son père il a fait la moisson  
Et qu'il a mis aussi les semailles en terre,  
Croyant que les Français vivaient à l'unisson.  
La nuit, dans son cachot, il chanta comme on prie,  
Sa dernière chanson, évoquant le bonheur  
De son trop court passé et la voix de Marie  
De Louis et de Joseph, ses deux frères, sa sœur...  
Avant l'aube déjà les gendarmes l'entraînent ;  
Julien a bien compris où le menait le sort :  
Sur le mont Corohan, à un arbre ils l'enchaînent  
Et de quatre fusils soudain jaillit la mort.  
Nous l'avons découvert, pareil à un Archange  
Etendu sur le sol où il semblait dormir.  
Pour le revoir vivant nous aurions fait l'échange  
De tous nos plus beaux jours, sans craindre ni blémir.  
Dans un cercle de chênes, au bord d'un chemin creux,  
Nos pères ont fermé la tombe solitaire  
Où repose Julien, digne des anciens preux,  
Pur symbole de sacrifice volontaire.»



Les jeunes filles portant sur une civière de branchages le corps de Julian Cadoudal, abandonné par les Bleus.

(Composition de Le RALLIC pour «Gonéri, le Filleul de Cadoudal» album-roman de la Chouannerie bretonne, - en préparation - conçu par Herry Caouissin et Janig Corlay.



# IL Y A 50 ANS : LA FIN DRAMATIQUE DU DRUIDE KALEDVOLC'H

Né à Pleubian, dans le Trégor, le 4 septembre 1861, d'une famille de cultivateurs aisés, Yves Berthou étudia au collège de Lannion, et fit, comme élève mécanicien, de longs voyages en Chine, aux Antilles, en Afrique. Il résida ensuite successivement au Havre - où il fonda et dirigea une revue littéraire, la **Trève de Dieu** - à Paris, et Rochefort-sur-Mer, à Pleubian où il créa une exploitation agricole puis de nouveau à Paris où le retint, sa situation d'ingénieur civil jusqu'en 1927.

Le nom d'Yves Berthou fut intimement mêlé à tout le Mouvement breton de 1894 à 1933. Il contribua à fonder l'**Union régionaliste Bretonne** en 1898, l'association **Ty Kaniri Breiz** qui depuis 1900 faisait revivre la chanson bretonne à travers les campagnes, et le **Gorsedd des Druides, Bardes et Ovates de Petite Bretagne**, affilié au Gorsedd gallois, et dont Jean Le Fustec et Yves Berthou reçurent les statuts, en même temps que leur investiture bardique, des mains de l'Archidruide de Galles «Hwfa-Môn». Yves Berthou, barde «Alc'houeder-Treger» devint après la mort de Le Fustec, Grand-Druide de Bretagne sous le nom de «**Kaledvoulc'h**».

Dès lors, il fit partie des délégations chargées de représenter la Bretagne aux Eisteddfodou des Bardes cambriens. En octobre 1911, il participe à la fondation de la **Fédération Régionaliste de Bretagne**.

Yves Berthou, qui signait en breton **Erwan Berthou** avait eu l'ambition sans hélas pouvoir la réaliser, de créer une grande revue, **Spered Breiz**, entièrement rédigée en breton et dont le but eut été de propager l'esprit celtique.

Rentré au pays, sa vie soudainement fut brisée, et sa fin tragique : celle d'un anachorète devenu misanthrope par le choc des malheurs immérités : celle d'un Druidè qui aurait rejeté et maudit la société moderne.

Le 29 janvier 1933, il fut trouvé mort en sa maison de Nant-Kanaff. Le docteur qui constata le décès conclut que la mort remontait à quarante-huit heures. Yves Berthou vivait alors seul en compagnie de sa malheureuse femme, plongée dans un profond état dépressif, frisant la folie, depuis plusieurs années. La misère physique, le désespoir de se voir tombée si bas, après avoir été heureuse et adulée, en étaient la cause.

Quant au Druidè, sa belle intelligence était restée vive jusqu'à la fin.

Incapable de marcher depuis longtemps, il écrivait à Taldir que des maraudeurs avaient profité de leur malheur pour venir de nuit enlever leur dernier linge de l'appentis.

Poussé par un amour inassouvi du pays natal, l'ingénieur Yves Berthou était venu de Paris, en 1918, habiter sa maison de Pleubian, après avoir vendu la ferme de ses parents. Ses économies fondirent à la dévaluation du franc.

Il prit alors le parti de vivre de peu, et de rester chez lui. En quinze ans, il ne sortit qu'une fois de son village : pour assister à l'inauguration de la tombe du barde Jos Parker, dans le cimetière de Fouesnant, le lundi 3 septembre 1923.

En 1929, il sentit les atteintes d'une sciatique, compliquée d'une prostate. Le Docteur Cottonec (1) lui offrit de le prendre à sa clinique de Kemperlé et de le soigner gratuitement Yves Berthou refusa de quitter sa retraite.

Ses amis le firent nommer conservateur du Musée de Penmarc'h. Il était sauvé et s'appêtait à partir, quand une crise de paralysie le terrassa : il restera mourir à Nantcanaff. «Trop tard ! Je ne suis plus bon à rien», écrivait-il.

Alors, on organisa, malgré lui, des souscriptions pour lui procurer de l'argent. D'autres alertèrent l'opinion de leur côté, comme **Breiz Atao** ; M. Charles Le Goffic, à Paris ; MM. Pol Diverrès et Rhys Phillips, au Pays de Galles. M. Jacques Heugel, l'éditeur de ses dernières œuvres, fut bon pour lui, et aussi Francis Even, Dr Menguy, E. d'Herbais, Madame de Saint-Pierre.

En outre, le Conseil municipal de Pleubian lui bailla l'allocation des Vieillards, qu'il ne sollicitait pas ; au contraire, il se fâcha et faillit la refuser.

A mesure que la mort approchait, Kaledvoulc'h devenait farouche ; mais quelle dignité dans la souffrance ! Son aspect était hirsute ; ses vêtements en haillons. Il couchait sur un grabat, sans draps, puisqu'il n'en avait plus, sa pauvre femme, oubliant, égarant tout. Et le druide était incapable de marcher, de se servir lui-même. Ils ne fréquentaient tous deux âme qui vive.

(1) Rénovateur de la Lutte bretonne.



Le Grand Druidè Kaledvoulc'h, à son apogée à 50 ans.  
(Photo prise en 1911).

Lui, avait la compagnie de ses livres (ceux qu'il n'avait pas vendus), de ses manuscrits et de sa correspondance. Il écrivait plusieurs lettres par jour, et guettait le passage du facteur à sa petite barrière, pour les lui remettre. Comme il ne dormait plus, il récitait son chapelet, en invoquant saint Yves.

C'était un croyant mais peu orthodoxe. Un mystique de l'Ecole de Glamorgan, chez qui la solitude avait développé une tendance ancienne au spiritualisme. Sa religion, dont les Triades formaient la base, essayait de concilier le Christianisme et le Druidisme primitif.

Trop fier pour rien demander à qui que ce soit, il dut par morceaux vendre tout ce qu'il avait. Le dernier lambeau, la maison, fut cédée six mois avant sa mort, en échange d'une rente viagère de 4 000 francs.

Cet événement, qui aurait dû amener un peu de soleil, hâta au contraire la fin. Madame Berthou s'enfonça de plus en plus dans l'amnésie.

Le plus triste, c'est que les Berthou de Nantcanaff n'avaient aucune parenté rapprochée.

Le notaire Even, de Tréguier, prévenu une heure avant l'enterrement, accourut avec sa femme. Il fut le seul de ses amis à suivre le cercueil du vieux Druidè. En tout, sept ou huit personnes se dérangèrent, dont le maire de Pleubian.

Celui-ci s'entendit avec Even pour qu'une messe avec service, fut célébrée dans la huitaine pour le repos de son âme. M. le Bescond, recteur de Pleubian, la chanta.

Au cimetière, Taldir-Jaffrennou (l'auteur du Bro goz Ma Zadou) prononça en breton l'éloge funèbre de Kaledvoulc'h, et remerciant le maire et les personnes charitables qui avaient offert leurs draps, enseveli, veillé et porté le corps du Grand Druidè de Bretagne armoricaine.

Il fut également décidé d'ouvrir une souscription pour l'érection d'une modeste tombe au grand Breton à la fin pitoyable : Un simple menhir brut, avec un médaillon, un nom, une date.

## ŒUVRES DE YVES BERTHOU

**En français** : Poésies : *Cœur breton*, 1894. - *La lande fleurie*, 1895. - *Les fontaines miraculeuses*, 1896. - *Armes simples*, 1896. - *La résurrection de la Bretagne*, 1899. - *Ballades de la Semaine des Quatre Jours*, 1900. - *Le Pays qui parle*, 1903. - *Des vessies pour des lanternes*, 1913. - *Dernière gerbe*, 1914.

**En breton ou bilingue** : *Dihun Breiz*, 1900. - *Triades des Bardes de l'Île de Bretagne*, 1096. - *Istor Breiz*, 1910. - *Kevrin Barzed Breiz*, 1912. - *War an delen hag ar c'horn boud, gwerziou*, 1904. - *Buez Lemenik, skouer ar Varzed*, 1914. - *Ivin ha lore, avalou stoup, gwerziou*, 1914. - *Dindan dero an drouized*, Heugel, 1928. - *Noz Nedeleg, pastorale*, 1932. - *Daouzek Abostol*, 1928. - *Bro Dreger a dreuz parkoù*, 1929.

**En manuscrit** : *Tenzor ar Barz*, dict de rimes bretonnes. Collaborations en articles, études ou poèmes à : **La Trève Dieu**, **L'Hermine**, Rennes ; **Revue de la Bretagne et Vendée**, Vannes ; **Revue des Provinces de l'Ouest**, La Lutte, Paris ; **Le Spectateur Catholique**, Bruxelles ; **L'Occident**, Paris ; **La Résistance**, Morlaix ; **L'Indépendance Bretonne**, Saint-brieuc ; **Le Clocher Breton**, Lorient ; **Ar Bobl hag ar Vro**, Carhaix ; **Gwalarn**, Brest ; **Le Foyer Breton**, Carhaix.

# L'ordre de l'hermine remis à l'honneur à l'école

Séduit par l'Ordre de l'Hermine créé par le Duc Jean IV (1), notre ami Jakez Gaucher nous raconte comment il a été amené à «recréer» pour des enfants cet Ordre Chevaleresque (2) :

«Je me suis demandé pourquoi cet Ordre de l'Hermine avait disparu ! Aura-t-il sombré avec les espérances trompées des Bretons, au cours des siècles ? N'ayant plus de filiation, la chose me parut bonne à prendre. Oui, mais comment ? Il faut que les notions de chevalerie soient examinées et servent à quelque chose. Si c'est pour se réunir autour d'une bonne table, autant ne rien faire. Si c'est pour inaugurer les chrysanthèmes et pleurnicher sur le «glorieux passé hélas disparu», autant aller au fest-noz...

L'espoir de changer, de faire évoluer les hommes sur la voie du Bien, du Beau et du Vrai est ma quête. Les enfants n'ont-ils pas cette fraîcheur, cette spontanéité, cet amour de la vie que beaucoup perdent au fil des ans ? Je me mis donc à la recherche des vraies valeurs de la Chevalerie occidentale. L'éthique chevaleresque serait-elle encore valable pour l'ère du Verseau commençant ?

## LES IDEAUX CHEVALERESQUES

- Le chevalier est loyal envers ses croyances et ses engagements : c'est le respect de la parole donnée, bien dans la tradition celtique.

- Il refuse la corruption : la pureté enfantine est un bon point de départ pour lutter contre les vices et les tentations.

- Le chevalier lutte sur le plan spirituel : il marche sur la voie divine, il veut devenir meilleur, voire un saint.

- Il est maître de sa monture, de son corps physique, émotionnel et mental.

Se réalisant dans une grande cause, il est le SERVANT des autres, et ce, toute sa vie durant.

## LA RENAISSANCE DE L'ORDRE DE L'HERMINE

Bien imprégné de cet esprit chevaleresque, je pensai que l'on pouvait tenter quelque chose. Au mois d'octobre 1981, je pris la décision de faire revivre les principes de la chevalerie avec les enfants de ma classe de CE2 de Guérande : est-ce une coïncidence ? Je ne sais. En tout cas, nous étudiâmes (et continuons à étudier) cette époque médiévale de l'histoire de Bretagne, les Romans de la Table Ronde : les aventures du roi Arthur, de Lancelot, de Perceval, de Merlin et Viviane. O comble ! En juin 1982, on jouait «Excalibur» au cinéma à Saint-Nazaire ! Nous, (toute la classe et quelques parents) allâmes voir cette magnifique épopée... Mais j'anticipe...

Avec les enfants, on mit d'abord au point le CODE D'HONNEUR DES CHEVALIERS ET CHEVALERESSES DE L'ORDRE DE L'HERMINE :

1 - J'aide les gens et je défends les faibles.

2 - Je respecte la nature et les animaux.

3 - Je veux devenir meilleur.

4 - Je suis brave et courageux.

Ce code doit être appris par cœur par tous les candidats chevaliers/chevalereses durant les cinq semaines de probation. Pendant ce laps de temps, on marque sur un tableau, en face de chaque nom les barres correspondant aux bonnes actions, aux résultats scolaires. On raye les barres pour les mauvaises actions. De plus, les enfants composèrent une CHANSON DES CHEVALIERS ET CHEVALERESSES sur l'air de «Jean-Marie» (laridé, chanté par les Sonerien Du).

Chaque candidat raconte quotidiennement sa/ses bonne(s) action(s) et la classe juge du nombre de points à lui accorder (entre 1 et 5). Au cours de cette période de probation, l'enfant doit réaliser plusieurs choses : un texte où il explique ce qu'il fera quand il/elle sera chevalier/chevaleresse ; il doit réaliser un écusson avec ses armes ; il doit confectionner une épée, la plus belle possible (à la maison).

Enfin arrive la semaine décisive où on doit passer des épreuves sélectives (avec un barème) : épreuve de savoir (dictée, calcul, mémoire, code d'honneur, chanson des Chevaliers) ; une épreuve de bien-être (texte, massage chinois, respiration, relaxation : ce sont des techniques apprises en classe pour développer la maîtrise de soi) ; les épreuves de sport (vitesse, endurance, équilibre, longueur, hauteur, passage d'obstacle, javelot) ; enfin, on termine par le parcours du chevalier avec des combats au foulard, des objets à trouver ou des questions diverses composées par les enfants et tirées au sort. La réflexion morale et spirituelle accompagne chaque jour passé pour amener l'enfant à une plus grande maturité, à réfléchir sur ses actes et ses pensées.

Enfin, vient le jour du «sacre» des chevaliers et des chevalereses. Ce jour-là est un grand moment vécu dramatiquement par les enfants pour être bien gravé dans leur mémoire ; la classe est décorée et ornée des divers blasons confectionnés

par les enfants, un panneau représentant les armes des douze chevaliers de la Table Ronde et du Roi Arthur fixées sur disque doré et fond bleu roi figure en bonne place au-dessus du trône de la Reine. Car c'est en effet une fille, symbolisant la Bretagne, la Déesse Mère, la Terre et l'Amour universel, qui remettra à chaque élu l'hermine argentée. Elle adoubera chaque chevalier et chevaleresse avec son épée, lui rappelant son code d'honneur et sa fidélité à la parole donnée.

Pour cette cérémonie, les «anciens» chevaliers disséminés dans les autres classes sont invités ; on termine par le chant des chevaliers repris en chœur par tous les enfants. Enfin, comme dans les fêtes médiévales, on fait un «banquet» sous forme de goûter apporté et confectionné par les enfants... L'accompagnement musical est composé d'airs bretons et écossais.

Le premier sacre des chevaliers et chevalereses de l'Ordre de l'Hermine eut lieu le 9 décembre 1981 ; un deuxième eut lieu à Pâques 1982 et le troisième a eu lieu le 21 décembre 1982. En tout, 46 enfants font désormais partie de l'Ordre de l'Hermine.

## A LA RENCONTRE DE L'AME

Tout au long de l'année scolaire, les enfants sont incités à raconter leurs exploits, leurs actes de bonté ; ils déterminent les bonnes actions à entreprendre autour d'eux chaque semaine. Mais en plus, l'apprentissage de l'histoire des Celtes et de la Bretagne leur donne conscience du sens de leur démarche. Des contacts réguliers sont entretenus avec les «anciens» de l'Ordre pour donner un esprit de corps. Ce travail peut paraître éphémère car plus tard, que restera-t-il de cette initiation celtique ?

J'ai confiance : les graines qui sont tombées en terrain fertile pousseront, c'est ce qui est important. La notion de Chevalerie dépasse de beaucoup toute éthique morale ou philosophique : elle est cette perpétuelle quête de l'homme à la rencontre de son âme, le GRAAL...

Sachons éduquer notre jeunesse bretonne en lui inculquant un idéal. Bretons d'aujourd'hui, nous faisons l'Histoire avec les vertus léguées par nos ancêtres. Sachons nous en servir pour construire un pays meilleur et une humanité divine».

Jakez GAUCHER

Celles ou ceux qui  
seraient intéressés  
peuvent écrire à  
Jakez Gaucher,  
Ty Waroc'h,  
La Madeleine,  
44350 GWENN RANN  
(Breizh)



Professeurs, instituteurs,  
institutrices, n'hésitez pas à  
nous envoyer des articles dé-  
crivant la façon dont vous  
enseignez l'Histoire de Bre-  
tagne et les réactions de vos  
élèves.

(1) Voir «Dalc'homp Sonj» N° 1 : «Le VIème centenaire de l'Ordre de l'Hermine».

(2) Il y eut un précédent en 1943 avec l'Urzh Goaneg Breiz (Ordre de l'Espérance de Bretagne) à la fois inspiré du scoutisme et de l'Urdd Gobaith Cymru. Cette initiative émana du journal et mouvement OLOLE, qui donna aux jeunes Bretons et Bretonnes de ces années cruciales de la dernière guerre un idéal sous le signe de la Croix celtique et de l'Hermine, et eut dans les cœurs des générations bretonnes des années 40 une résonance jamais égale. (NDLR).

# BECASSINE ABATTUE

En janvier et février le Centre culturel du Marais à Paris, avait organisé une exposition consacrée au dessinateur Pinchon, créateur de **Bécassine**, offrant au visiteur 300 planches originales de l'héroïne de la Semaine de Suzette. Alors qu'en d'autres temps la réaction des Bretons de Paris eût été vive, cette exposition s'est déroulée dans le plus grand calme. Il semblerait qu'aujourd'hui Bécassine n'est plus ressentie par la grande majorité des Bretons comme une insulte, un affront : cette évolution est sans doute à mettre en parallèle avec le renouveau culturel, économique et social de la Bretagne dans les années 60 qui vit même l'apparition chez certains Bretons d'un sentiment de supériorité vis-à-vis de l'extérieur... ! Bécassine n'est plus d'actualité !

Mais il en était tout autrement dans l'entre-deux guerres où la moquerie, le ridicule et même, on peut le dire, le racisme anti-breton s'exprimaient à travers le symbole de Bécassine : bandes dessinées et surtout films outrageants lui étaient consacrés comme le témoignent les documents que nous publions. La réaction des Bretons ne se fit pas attendre : campagne anti-Bécassine, boycott des films, etc... Il n'aurait pas fait bon alors qu'une jeune fille se déguisât en Bécassine, et pourtant aujourd'hui, on voit des Bécassines dans les bals costumés, des kermesses, jusque chez certain cercle celtique ! Inconscience, manque de dignité, bêtise ou humour au second degré ? ?

Un des actes culminants de la virulente campagne des années 30 fut le « meurtre de Bécassine » au Musée Grévin, témoignage que nous avons recueilli auprès de Patrick Guérin, un des acteurs de ce exploit mémorable.

Néanmoins, il serait intéressant de connaître aujourd'hui vos réactions, votre opinion sur le cas Bécassine.

Que pensez-vous d'elle ? Vous sentez-vous concerné ?

Puis nous nous sommes carapatés, mais Mahé, accidenté la veille lors d'un match de football, avait de la peine à nous suivre...

Jadé et moi l'attendions dans un taxi : nous aurions aimé une poursuite « à l'américaine » avec les flics ; mais nous fûmes frustrés, car ils nous ont cueillis à la porte du taxi et amenés manu-militari au poste de police !

Là, le commissaire de police nous dit, tout plein de morgue :

- Je suis le commissaire qui a arrêté Weidmann.

- Je vous félicite, monsieur, c'est un grand bandit, lui répondis-je.

- Oui, mais avec moi, ça ne se passe pas comme ça : vous allez avouer !

- Mais, on est bien trop contents de le faire, dis-je en rigolant !

Les flics nous ont mis dans des cellules séparées. Au bout de quelque temps, le commissaire m'a dit :

- « Vos camarades ne parlent pas français... ? »

- Alors, vous êtes nationaliste breton ?

- Qu'est-ce que ça peut vous foutre ? Et vous, vous êtes Flamand... ? »

On s'est chamaillé gentiment pendant un moment. Notre « coup » s'était passé vers deux heures et demie, trois heures. Vers six heures et demie, les « poulets » sont venus me chercher pour m'amener au bureau du commissaire :

- « Maintenant, on va savoir à quoi s'en tenir, dit-il en décrochant son téléphone. Il a discuté un moment avec son interlocuteur. A la fin de la communication, il s'est écrié en se tournant vers moi :

- « Oh ! Puisque Daladier (2) s'en fout, s'il ne veut pas d'histoire avec les Bretons, eh ! bien, je ne me mouille pas. Allez ! Foutez-moi le camp ! »

Voilà. Je comprends pourquoi Daladier ne voulait pas d'histoire avec les Bretons : on était à la veille de la guerre ! On avait bien besoin des Bretons, pour défendre le territoire de l'Hexagone...

(2) Edouard Daladier, radical français, président du Conseil de 1938 à 1940.



Dans la presse, ce fut un tollé fantastique ! Je ne l'aurais jamais imaginé !

Le soir même, Jadé, Mahé et moi, sommes allés bouffer à la crêperie de la rue Vandame.

J'ai rencontré Céline qui était en train de dîner avec sa femme, la fameuse Almanzor. Il me dit : Ah ! Les Bretons ! Toujours aussi cons !

Mais, ce qui est fantastique, c'est que par la suite, j'ai reçu 150 (cent cinquante) lettres de félicitations, dont les neuf dixièmes émanaient de gamines, de jeunes filles : des collègues entiers m'ont écrit - ainsi qu'à mes camarades - avec des déclarations d'amour (!) entre autre. **Breiz Atao** en publia quelques-unes. C'est là qu'on s'aperçoit ce que c'est que le vedettariat ! Ces lettres, malheureusement, m'ont été fauchées par les flics lors de mon arrestation en 1944.

En Bretagne, la réaction a été UNANIME, comme à l'époque de Gwenn ha Du (3), comme au premier FLB : les gens se découvraient Bretons, sans savoir d'où ça leur tombait. Mais du temps de **Breiz Atao**, c'était pas les grands creux comme maintenant. On savait où était tout le monde, les flics aussi d'ailleurs. Mais quand ils vous crochaient dedans, on se bagarrait ! Les journaux français disaient que nous avions quand même rendu service, car ces pauvres Bretons ne méritaient pas ça !

Patrick GUERIN  
(Propos recueillis par le « groupe Dalc'homp Sonj » Bro-Gwennnan.

(3) Voir « Dalc'homp Sonj » N° 3 : Gwenn ha Du 1932.



## TROPHEE

### LE PROFIL DE LA « BRETONNE » DU MUSEE GREVIN

(breiz Atao / 2.7.39)

« Il y avait Jadé et Mahé, qui étaient mes camarades de la section de Paris de **Breiz Atao**, et nous avons déjà fait le coup du sabotage du film « *Tout va très bien, Madame la Marquise* » (1) - J'avais d'ailleurs été coincé et condamné à payer 1 franc d'amende au Tribunal de la Seine avec Melle Quemener.

C'était l'époque où il y avait vraiment, malgré le Front dit « Populaire » une campagne terrible contre les « ploucs », les Bretons et toutes les colonies.

Jadé et Mahé sont passés me voir un jour dans une crêperie.

Ils m'ont appris la nouvelle :

- « Tu sais, il y a une statue de Bécassine au Musée Grévin !

- Oh ! Bordel, que je dis, c'est pas possible, ça ! On va y aller voir... »

On s'est mis immédiatement d'accord : Mahé, l'ingénieur électricien, est allé repérer les lieux.

Puis, chez moi, on a fait une espèce de mannequin : on a répété pour savoir comment s'y prendre afin de foutre la « statue » en l'air et bien la casser.

Le jour convenu, le dimanche 18 juin 1939, l'après-midi, on s'est donc rendu au Musée Grévin. Jadé s'est accroupi derrière le mannequin de Bécassine ! Tandis que Mahé et moi, on l'a fait basculer pardessus Mahé. Comme la tête était en cire, et qu'elle ne s'était pas cassée, Mahé l'a jetée sur le sol. Elle s'est brisée en trente-six morceaux ! Il a eu alors la présence d'esprit de récupérer le nez de Bécassine.

(1) Film du Breton rénégal Le Querrec, alias Yves Mirande, sur un thème « anti-plouc », anti-breton et niais. Le film passait au cinéma de la rue de la Gaité, à Paris-Montparnasse. Le sabotage dura une quinzaine de jours, à la suite de quoi la salle fut fermée... pour cause de travaux.

En cette même année 1939, un autre film anti-breton déchaîna également de vives protestations dans tous les milieux bretons : **Bécassine** ! Ce fut un tollé et le film dû être amputé de nombreuses scènes, mais néanmoins refusé par un grand nombre d'exploitants cinématographiques.

# Le cœur du peuple Breton

Quelques pièces de l'abondant courrier de félicitations que reçurent nos compatriotes Mahé, Guérin et Jadé à la suite de leur exploit. «*Quel admirable tableau de l'amour et de la fidélité des Bretons pour leur pays*», soulignait Breiz Atao dont nous extra-yons ces messages venus de tous les horizons :

«*Bravo, tous les Bretons sont avec vous pour le geste symbolique que vous avez crânement accompli. Les Bretons pourraient donner à beaucoup de Français des leçons de courage...*»

*Un Vannetais de Paris, P.B.*

«*Leun ou'n a lorc'h en eur lenn istor ho taol-kaer. Tridal a ra gant an drugarez en ho kenver an holl Vretoned ha na dufont ket war o bro... «*Hola, avat, eman Breiziz war-zao ar wech-man !*» eme an holl dre aman...*»

*Un toubib trégorrois, Y.C.*

«*Un groupe d'étudiants du lycée et de Bon Secours à Brest, s'unissent pour vous féliciter chaleureusement de votre geste si courageux. Vive la Bretagne !*»

*Plusieurs signatures*

«*Je vous félicite de votre défense spontanée de nos traditions bretonnes. Courage pour recommencer si besoin est...*»

*Comtesse O. de L.*

«*Bravo pour votre geste ! vous avez bien mérité de la PATRIE ! Un groupe de compatriotes enthousiastes.*»

*Huit signatures (du Trégor)*

«*Trugaré a greiz kalon de dri gwir Vreizad...*»

*Un groupe de bretonnants (Lignol)*

«*Vous avez droit à la reconnaissance de tous les Bretons qui ont le cœur bien placé...*»

*Me Le M. (Pont l'Abbé)*

«*Vive les défenseurs de la Bretagne ! Breiz Atao...*»

*Sept signatures (Brest)*

«*Bravo pour les 3 défenseurs de notre race ! Votre geste est magnifique et tous les Bretons vous en remercient. Puissiez-vous être récompensés pour votre dévouement à la Patrie et que Dieu et Ste Anne vous bénissent.*»

*La Supérieure des Filles de la Sagesse*

«*Holl dud Sant-Wazeg hag holl verc'hed Breiz da drugareka, te ha da geneiled, evit ho mestr-taol. Ar Gloc'h d'an traon, ret eo ha mont a ray, kousto pe gousto, pe ni welo...*»

*S. Beleg*

«*Bravo ! toute la population féminine de St Goazec approuve votre geste si crâne et si breton !*»

*Y.B.*

«*Gourc'hemennou kalonek digant eur Vretoned eus ar C'hastell-Nevez...*»

«*Tout ar Bureau de Poste deus ar C'hastell-Nevez...*»

*Plusieurs signatures*

«*Toutes les petites filles bretonnes vous ont admirés.*»

*Une bande de Briochines (12 signatures)*

«*Tous les Bretons du régiment et les sympathisants, soit 99/100 du bataillon vous félicitent.*»

*Un soldat breton*

«*Félicitation de la population et tout particulièrement de la Criée où l'on est sympathique aux idées autonomistes.*»

*M.U. (Douarnenez)*

«*Les jeunes filles de Muzillac vous crient : bravo !*»

*7 signatures (Muzillac)*

Plusieurs lettres émanent de Français, en voici deux.

«*C'est déjà trop qu'on abrutisse nos enfants avec des histoires idiotes comme celle de Bécassine, en proposant à leur raillerie toujours une Bretonne. Il serait beaucoup plus profitable pour la jeunesse qu'on exalte ses sentiments nobles au récit des exploits de vous héroïques marins et soldats...*»

*E.M. (Vincennes)*

«*Je ne suis pas Breton, mais Parisien. Et j'ai vu pendant la guerre comment vos compatriotes se comportaient. Les Français sains d'esprit en ont assez des mœurs d'aujourd'hui et ils voient avec répugnance les p... avoir le pas sur vos mères de famille.*»

*A. Comte (Paris)*

Belle récompense pour les trois gâs que la lecture de ces lettres !

## La presse et l'exploit

du 18 juin 1930

«*Les Bretons en ont assez de servir de tête de Turcs, de jouer les idiots du village et d'amuser la galerie. Tout cela finira mal.*»

POUR VOUS (du correspondant lorientais Coindet)

«*Saisira-t-on la feuille (Breiz atao) qui prêche la révolte et sans doute conduisit les trois Bretons bretonnants à leur expédition punitive ? En tout cas la Bretagne bouge et elle hait Bécassine.*»

EXCELSIOR

L'ORDRE

«*Geste imbécile.*»

«*Cette susceptibilité est un témoignage d'abaissement dans le jugement de recul d'une civilisation.*»

LE FIGARO

(Guermantes)

«*Il serait infiniment plus injurieux pour la Bretagne que des Bretons, fussent-ils à l'âge des plaisanteries, parlent d'autonomie... Si la Bretagne n'avait le sourire...*»

L'HUMANITE (de son correspondant de Moscou, Claude Martial)

«*...Trois jeunes voyous se sont rués sur la malheureuse.*»

L'ŒUVRE

LE BRETON SOCIALISTE

«*...Une plaisanterie d'un goût douteux...*»

Komprenan ket ar galleg !!

«*On doit s'affliger de ce que deux membres du trio aient fait mine devant le commissaire de police de ne rien comprendre aux questions posées en français. Ils ont détruit une statue qui montrait une Bretonne sous les traits d'une minus habens et, étudiants à Paris, ils ont déclaré ne pas savoir le français. Et on s'étonnera après des manifestations de ce genre, que la Bretagne soit qualifiée de pays rétrograde.*»

LE FINISTERE

«*Tous les Bretons qui veulent être respectés seront reconnaissants à Patrick Guérin, Hervé Mahé, Jean Jadé (fils du regretté député du Finistère) pour avoir fait disparaître du célèbre Musée Grévin, l'effigie outrageant la femme bretonne. Les héros de cet exploit ont été inondés de télégrammes, lettres, cartes de félicitations venant de tous les coins de Bretagne... Le Korn Boud a adressé à nos vaillants compatriotes, le télégramme suivant : «*Dispar ho taol kaer eneb Bécassine.*»*»

AR C'HORN BOUD

(Organe d'information et d'union bretonne de l'Unvaniez Oberou Breiz)



## ASSEZ DE « BÉCASSINERIES » QUELQUES-UNES DES SCÈNES FILMÉES

LANNION, 5 juin (de notre Rédaction). — Au cours d'une interview, parue dans le Journal du 31 mai, Mme Paulette Dubost avait déclaré : « Ne vous attendez pas à trouver sur l'écran des histoires que vous connaissez déjà. Nous tournons une Bécassine inédite, une Bécassine plus maligne que tous ceux qui l'entourent et la houspillent. Partout et toujours on m'appelle, on a besoin de moi. Bécassine par ci, Bécassine par là. Le film s'intitule La Revanche de Bécassine et... Il est bien nommé. »

Dans sa lettre à M. le Maire de Perros, parue dans l'Echo Perrosien du 3 juin, M. Jean-Charles Tenneson, producteur du film, avait écrit : « Paulette Dubost incarne un personnage de petite Française, toute de finesse et de bon sens, qui finalement triomphe d'une escroquerie magistrale imaginée par des escrocs internationaux dans un manoir breton. »

Remarquons, en passant, que Bécassine est devenue, sous la plume calculatrice du producteur inquiet pour ses fonds, « une petite Française ». Il n'aurait pas dû, alors, laisser déclarer par sa vedette à Ciné-Miroir : « Je me suis très bien accommodée du costume de la petite Bretonne. »

« Je me permets d'ajouter, poursuivait M. Tenneson, que touchant personnellement de très près à la Bretagne par ma belle-famille, je ne me permettrais pas la moindre chose qui puisse blesser le moins du monde les sentiments bretons. »

### CE QU'ILS ONT RÉALISÉ

A moins que les mots n'aient pas pour lui le même sens que pour nous, à moins encore que M. Tenneson ne soit un virtuose du pavé de l'ours, il devra convenir qu'il y a une différence entre ce que ses collaborateurs et lui avaient annoncé et ce qu'ils ont réalisé. Pense-t-il, en effet, faire plaisir aux Bretons en donnant un goret comme animal d'accompagnement et de chevet à la « petite Bretonne », en la montrant (séance du 30 mai sur la plage de Trégastel) en train de lui donner le biberon ?

En Bretagne, on n'a pas assez de temps à perdre pour se livrer à de pareilles niaiseries. S'il arrive qu'on soit obligé de donner le biberon à un goret, c'est quand il a la malchance d'avoir tiré le n° 13 en venant sur terre et qu'il n'a pu trouver de place aux douze mamelles seulement prévues par la nature. Mais alors c'est un surcroît de travail dont on se passerait fort bien. Ce n'est pas une distraction inapte de désœuvrée.

L'auteur du scénario n'a même pas eu le mérite de sa pauvre trouvaille. Saint Antoine l'avait devancé depuis longtemps. Et c'est sans doute en délicat hommage à ce saint que le goret a été appelé Antonio.

M. Tenneson pense-t-il encore flatter notre amour-propre national en représentant la « petite Bretonne » ahurie devant la tache qui s'élargit sur la robe de Mme de Tempicot et ne s'apercevant même pas qu'elle a confondu l'encaustique avec la benzine rectifiée ? (séance du 2 juin, dans la propriété de Mme d'Hauterive, à Trégastel).

Si elle apporte autant « de finesse et de bon sens » à débrouiller les fils de « l'escroquerie magistrale » !...

A cette même séance, congelée une fois de plus par Mme de Grandair (car cette dame... qui a dû être servie, ce jour-là, en fait de grand air, passe le plus clair de son temps à renvoyer et à reprendre sa bonne) Paulette Dubost, après une grotesque scène de hurlements simulés et de larmes fac-

tales, se console brusquement après le départ de sa patronne, pince les deux côtés de sa robe et s'en va, pirouettant et se dandinant, en chantant d'un ton dérisoire la vieille berceuse : « An hini goz », qui devient dans sa bouche « An hini gousse, gousse, gousse ! ».

En dépit de ses accointances familiales bretonnes, M. Tenneson ignore-t-il la déformation injurieuse que l'on a faite de ces trois mots, prononcés précisément de cette façon, pour en tirer le terme de « nigouz », synonyme du « fada » méridional... et qu'il arrivera difficilement à nous faire prendre pour un compliment ?

Nous pourrions multiplier les exemples ; mais en voilà assez, n'est-ce pas, pour prouver que nous ne saurions avoir la même conception que M. Tenneson du respect dû aux sentiments bretons.

### Deux lettres de protestation des parlementaires bretons

De nombreux parlementaires bretons se sont fait l'interprète de l'émotion soulevée en Bretagne par la nouvelle affaire Bécassine, en adressant à M. Edouard Daladier, président du Conseil, la lettre suivante :

Monsieur le Président du Conseil, On tourne actuellement à la Clarté Ploumanach en Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) un film intitulé La Revanche de Bécassine qui provoque dans tous les milieux bretons une légitime indignation.

M. Tenneson, producteur de ce film, semble poursuivre le dessein, par des procédés aussi grossiers qu'indélicates, de ridiculiser la Bretagne et les Bretons.

Déjà un précédent film avait donné lieu en Bretagne et à Paris à des incidents violents en présence desquels il avait dû cesser de paraître.

M. Tenneson veut continuer l'œuvre de provocation à l'égard d'une province française qui, ne serait-ce qu'à cause du sacrifice héroïque de ses enfants pendant la guerre, a droit à l'estime et au respect de tous les Français.

On peut se demander d'ailleurs si derrière cette entreprise, quelque force occulte ne cherche pas à semer la division et le désordre chez nous.

Vous avez pris récemment un décret qui frappe d'emprisonnement ou d'amendes les délits de diffamation contre des groupes de personnes appartenant par leur origine à une race ou à une religion déterminée.

Ne serait-ce pas l'occasion d'appliquer rigoureusement ce décret pour mettre fin à une entreprise de discord particulièrement dangereuse à l'heure actuelle.

Nous savons pouvoir compter sur votre vigilance patriotique pour interdire ce film et prendre, le cas échéant, les sanctions nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Cette lettre porte notamment la signature de MM. Alfred Duault, Paul Simon, Trémintin, Hervé, chanoine Desgranges, Pezet et Lohéac.

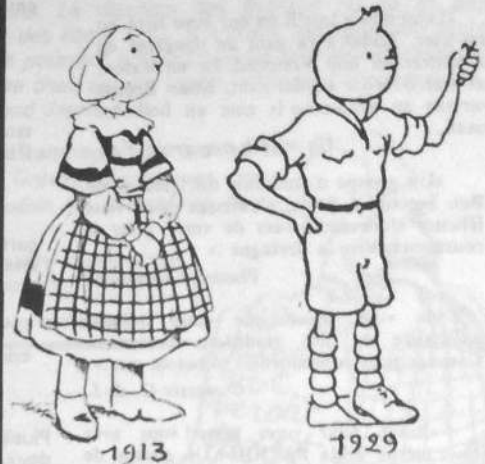
De leur côté, M. Cadic et quelques-uns de ses collègues bretons (MM. Ihuel, Montfort, Lohéac, Gillet, Hervé et Barbot) ont adressé à M. Marchandeau, ministre de la Justice, et à M. Jean Zay, ministre de l'Éducation Nationale, une lettre de protestation dont nous extrayons le passage suivant :

Ce film est une insulte au peuple breton et nous vous demandons de prendre dès maintenant les mesures pour l'interdire.

J'EN ÉTAIS AUSSI...

Avec Germaine Daniélou, Denise Guieysse, « Quémé », Madeleine Mauger, nous étions du complot « Bécassine au Musée Grévin ». Nous retrouvons le trio qui devait opérer à la Crêperie Ti-Jos, à Montparnasse, une sorte de Q.G. dont le personnel était complice. Nous les filles, étions chargées de « quelques travaux de couture »... autour des manches d'imperméables, lesquelles devenaient des sacs pour un engouffrer les « restes » de l'idole des « Parisiens gros becs » expression de l'époque !...

Jorda RENAULT.



On s'est demandé si le regretté et illustre dessinateur HERGE ne fut pas un peu « inspiré » par la Bécassine de Pinchon, quand il créa son célèbre Tintin ! — Je veux parler du visage — Etant en 1930 à la rédaction de l'illustré catholique « Cœurs Vaillants », j'en fis la remarque à Hergé. L'un comme l'autre nous étions loin de nous douter de la célébrité que connaîtraient Tintin et son père, qui n'avait alors que 23 ans (et moi 17). Hergé, à cette époque nous apportait les fameuses bandes, plus exactement les clichés sur zinc, de sa mémorable B.D. : Tintin et Milou au Pays des Soviets : \*

— Je trouve à votre Tintin, lui dis-je, un air de famille avec Bécassine, mais, mais... avec cette caractéristique que Tintin, lui, n'est point soit, ni ridicule. Il devient même votre héros national !

Toute la différence est là !

Herry Caouissin

\* Paru en 1929 dans « Le Petit XXème » de Bruxelles, ensuite dans « Cœurs Vaillants » et dans « Ololè », l'illustré des Petits Bretons.



L'actrice Paulette Dubost dans son rôle de « Bécassine », vue par Cinémonde.

# Les activités de Dalc'homp Sonj

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## GEORGES CADOUDAL verboden

**CADOUDAL**, ce personnage important de l'Histoire de Bretagne, semble poser problème à certaines personnes et à l'administration française.

Un rappel des faits s'impose :

- en mai 81 : le Conseil municipal de Malansac (Morbihan) décide d'appeler le nouveau CES « Georges Cadoudal »
- 26 juillet 81 : pose de la première pierre en présence de R. Marcellin, président du Conseil Régional de Bretagne.
- juillet 82 : notification de l'Académie refusant le nom de Cadoudal car il n'est pas un exemple de... « bon républicain ».
- 18 décembre 82 : inauguration du CES par M. Marcellin qui propose le nom de... Giraudoux.

Le conseil d'établissement, soutenu par le Conseil municipal maintient le nom de Georges Cadoudal.

Plusieurs remarques :

- Le Conseil académique refuse la dénomination « Cadoudal » : cette décision s'oppose à la volonté de la population de Malansac ; le procédé est peu démocratique.

- M. Marcellin, qui n'est pas breton, fait de même.

Ces décisions ne peuvent s'expliquer que par une méconnaissance de l'histoire bretonne.

La Révolution française, outre son effet sur le statut de la Bretagne, a eu une conséquence importante dans notre pays : face aux excès de Paris, deux courants, souvent opposés et ennemis, se sont formés, d'une part les Girondins, tenant du fédéralisme, d'autre part les Chouans. Les deux courants procédaient d'une même résistance face à l'emprise parisienne. L'un après l'autre, ils furent écrasés militairement par les jacobins français.

Les Chouans autant que les Girondins bretons sont estimables pour leur combat. Georges Cadoudal, a combattu les zélés serviteurs de l'Etat jacobin, destructeurs des libertés civiles et religieuses bretonnes : ce n'était pas le combat d'un homme seul mais celui de toute une population. Cette lutte a laissé une empreinte profonde et durable dans la mémoire des Bretons, surtout chez les habitants du Vannetais.

Aussi, il paraissait sans aucun doute « normal » pour Malansac d'honorer le célèbre Georges en donnant son nom à une école. Les fonctionnaires de l'académie peuvent-ils comprendre cette démarche ? Ils le pourraient s'ils connaissaient la véritable Histoire de Bretagne et non pas l'histoire officielle, truquée et mensongère.

Face à cette situation, Dalc'homp Sonj et l'OBE (Organisation des Bretons Emigrés) ont réagi :

« L'OBE a élevé une énergique protestation auprès du Ministère de l'Éducation (...). Il faut bien voir que pour tous les Bretons épris de liberté, Cadoudal est le symbole de la résistance à un pouvoir central oppresseur, et criminel dont le dernier avatar fut le tyran Bonaparte. Alors que nous devons accepter de voir sur le fronton de nos écoles (publiques) les noms des ennemis de la Bretagne ; Colbert, Gambetta, Jules Ferry, on nous refuse le droit d'honorer ceux qui ont donné leur vie pour que nous restions Bretons. De tels abus ne peuvent conduire qu'aux plus graves déchirements ».

**Dalc'homp Sonj** après avoir félicité le conseil municipal de Malanzac et le comité d'établissement du CES, a souligné que « la méconnaissance de l'histoire nationale bretonne, les mensonges de l'histoire officielle sont sans doute les causes de la malencontreuse décision du Conseil Académique » et a demandé que soit respectée la volonté de la population de Malansac.

A la suite d'une demande d'explication M. le recteur Rollin de l'Académie de Rennes a répondu notamment : « J'ai l'honneur de vous faire savoir que les membres du Conseil Académique ayant donné un avis défavorable à cette dénomination, aucune proposition favorable ne pouvait être exprimée en définitive par l'administration, qui est tenue de prendre en compte l'avis préalable donné par ce Conseil ».

Le combat sera long avant que la véritable Histoire de Bretagne soit enfin reconnue.



Intervention de M. LE POUILL, Maire de Malansac, lors du débat sur la Chouannerie, organisé par Dalc'homp sonj. (Photos Sylvie Bourn)



Une des scènes caractéristiques du « Mystère du Folgoët » : Pendant la guerre de succession de Bretagne, Salaun ar Fol (Jarl Priel) interpellé par les soldats de Montfort.

## BRETAGNE ET CINEMA

**Le 28 novembre 1982** : A Lorient « Bretagne et Cinéma ». Cette évocation par Herry Caouissin remporta un franc succès auprès du public ravi. Suivirent les films qui marquèrent la naissance d'un cinéma breton authentique en 1952 : Le devenu classique « **Mystère du Folgoët** », qui fut pour les jeunes une révélation, et le spectaculaire déploiement de couleurs et de foi du Bleun-Brug des années 50. Nous avons ainsi pu constater par ces productions de « **Brittia-Films** » que notre terre bretonne est plus qu'une splendide toile de fond, qui privée de son âme, se voit greffer des histoires laborieusement crédibles, comme un thème traduit au mot à mot.

Location du « **Mystère du Folgoët** » et autres productions « **Brittia Films** » - Films 16 m/m son optique : Ronan Caerleon - Route de Brest - 29212 - Le Drennec-Plabennec.

## JOURNEE LA ROUERIE.

**Le 30 janvier 1983 :** Malgré la bourrasque - neige, grêle, vent - une centaine de personnes se retrouvèrent à Saint-Denoual et à la Guyomarais pour commémorer le souvenir du marquis de La Rouërie, défenseur des droits bretons sous la Monarchie et la Révolution. Après une messe célébrée à la mémoire du chef de l'Association Bretonne, et ses douze membrs guillotines à Paris en 1793, dont Thérèse de Moellien, Angélique de La

Fonchais, M. et Mme de la Guyomarais, notre ami Yann Bouessel du Bourg évoqua la grande figure du défenseur de nos droits bretons sous la Monarchie et la Révolution. Puis tous se retrouvèrent à la Guyomarais et sur la tombe du Colonel Armand pour un ultime hommage qui se traduit par des prières bretonnes dites par le Père Chardronnet, et le Chant du Bro Goz.



Une partie du public assistant dans l'église St-Denoual à la conférence de Yann Bouessel du Bourg sur le Marquis de la Rouërie.

## CONFERENCE-DEBAT SUR LA CHOUANNERIE

**Le 25 février 1983 :** une soixantaine de personnes participèrent à la conférence-débat organisée à l'institut consulaire de Lorient sur le thème **Chouannerie** : Résistance nationale bretonne ou Contre-Révolution royaliste ? Les conférenciers Erlannig, Jean Rieux et Yann Brekilien tombèrent d'accord pour souligner le caractère national de l'Association Bretonne de La Rouërie; cependant après la mort de celui-ci, la chouannerie bretonne perdit son caractère «breton» politiquement

parlant et se transforma en une guérilla de refus des mesures arbitraires prises par «les villes» (conscription, constitution civile du clergé), guérilla caractérisée par sa popularité dans des zones bien définies de la Bretagne (en gros la moitié est et sud-est). Cette conférence a rencontré un vif intérêt auprès du public. A souligner l'intervention de M. François Le Poull, maire de Malansac, exposant le cas du CES de sa commune.



Les conférenciers (de gauche à droite) : ERLANNIG, Jean RIEUX, René LE HONZEC, (président de Dalc'homp Sonj) et Yann BREKILIEN.

## CONFERENCE AUDIO-VISUELLE sur JEAN de MONTFORT

M. Yves Bellancourt président du Comité Jean de Montfort, donnera une conférence audio-visuelle sur l'époux de Jeanne La Flamme et le sauvetage de ses cendres, le vendredi 22 avril, à 20 h 45 à l'Institut consulaire de Lorient, 10 r. de Kerguelen, (près de la gare).



A partir du prochain numéro de notre revue, nous allons tenter une nouvelle expérience qui, nous espérons, sera instructive pour chacun d'entre nous.

A côté des héros et personnages nationaux, il existe également des personnages ou des faits moins connus, plus «modestes» mais qui ont aussi contribué à la construction de notre Histoire.

Si vous connaissez un fait d'histoire quelque soit l'époque et le contexte (si ce n'est que ce doit être en Bretagne), même si son sujet ne vous paraît pas a priori d'une importance capitale, **racontez-le nous** (en français ou en breton).

22

## A la découverte

### de la presqu'île de Rhuys

**Kendalc'h Bro-Gwened et Dalc'homp sonj** organisent le **dimanche 5 Juin** une journée culturelle sur les richesses historiques du pays de Rhuys : à 10 h, visite commentée du château des Ducs de Bretagne à Suscinio, et des environs; à 12 h, repas commun; conférence historique puis visite de l'abbatiale de Saint Gildas, de son trésor et de l'abbaye; la journée se terminera par une promenade à la «Butte de César» et au tumulus du Petit Mont.

Pour tout renseignement et inscription, adressez-vous à **Mme Mahé, le Clos Guillemette, 56730 Saint Gildas de Rhuys;** tél : (97) 53.41.31 ou (97) 53.44.02.

## \* KELEIER BERR HA BERR

- campagne anti-Gambetta : **Dalc'homp Sonj** a envoyé des lettres d'explication sur le cas «Gambetta» à plusieurs municipalités bretonnes (Brest, Tréguier, Fougères, Cancale, Le Croisic, Lorient, etc.). Seules deux d'entre elles ont répondu : Lorient pour accuser réception de la demande; Fougères pour indiquer que la place Gambetta sera supprimée car... ce personnage n'est pas originaire de la ville. Bravo à Fougères !

Cette méthode de concertation avec les municipalités nous semble préférable à celle utilisée dernièrement par certains. Nous rappelons que nous suggérons la pose de plaques au nom de Keratry ou du Camp de Conlie (1870-71).

- Malgré plusieurs lettres au rectorat d'Académie de Rennes demandant un bilan de l'enseignement de l'Histoire de Bretagne, aucune réponse à ce jour... L'état de l'enseignement de notre histoire serait-il si misérable qu'il n'y ait rien à répondre ? Quant au rectorat de Nantes, savent-ils au moins qu'ils se trouvent en Bretagne ?

## COMITES LOCAUX

- **Comités locaux** : afin de permettre de mieux faire connaître l'Histoire de Bretagne (conférences, débats, revue, journées, articles, etc.), des comités locaux Dalc'homp Sonj sont progressivement mis en place. Si vous désirez prendre en charge un tel comité, écrivez au secrétariat. Si vous désirez rejoindre un comité déjà existant, écrivez aux adresses suivantes :

\* **pays rennais** : Armel Lorcy, 9, rue de la Borderie. 35000 Roazhon/Rennes.

\* **pays Pourlet** : Olier Pennarun, 10, rue de Coëtligné, 56150 Baod/Baud.

\* **pays de Léon** : Roger Tiec, 2, rue des jonquilles, 29220 Landerne/Landerneau

\* **pays guérandais** : Jakez Gaucher, Ti Waroc'h, la Madeleine, 44350 Gwennrann/Guérande.

\* **pays de Lorient** : J.Y. Le Touze, 3, place Paul Bert, 56100 An Oriant/Lorient.

## \* N'OUBLIEZ PAS...

- **19 JUIN 1983** : journée d'études sur le **Mouvement chouan** (région d'Auray et Vannes).

- **26 JUIN 1983** : **DEVEZH AR VRO**, commémoration de la bataille de Ballon, à Bain-sur-Oust, près de Redon (chanteurs, bagad, stands divers, interventions, etc.)

Venez nombreux !

A cette occasion une plaque commémorative sera apposée. Afin de trouver les fonds nécessaires une souscription a été lancée. Elle a rapporté jusqu'à présent la somme de 5.120 Frs. Merci aux généreux donateurs, qui ont par leur geste témoigné leur reconnaissance au fondateur de l'Unité Bretonne : **NOMINOE**.

Envoyez vos chèques avec la mention «Bretagne 845» à J.Y. Le Touze, 3, place Paul Bert. 56100 Lorient

Il y a 30 ans, le 20 mars 1953, le plus grand dramaturge breton s'éteignait en solitaire, loin de sa Bretagne, nous laissant en héritage des chefs-d'œuvre dont son célèbre GURVAN, pour notre théâtre breton. A FR3 Bretagne, dans «Taal lagad», F. Broudic a rendu hommage à Malmanche, en interviewant F. Morvannou et le chanoine Falhun. Ces flashes sont mieux que rien ! Toutefois, le 30ème anniversaire de l'entrée de l'auteur de GURVAN, des Paganiz, au «Palais de la Joyeuseté Eternelle» (e maner ar joausted peurbadel), aurait pu être célébré avec plus d'éclat : si la Charte culturelle n'avait rejeté par deux fois - à Herry Caouissin - sa demande de subvention pour son projet de film GURVAN AR MARC'HEG ESTRANJOUR. (en version originale). Or cette même Charte octroyait généreusement 5 millions de centimes à une cinéaste étrangère : Monique Enckell, qui avait déjà bénéficié d'une aide financière du Centre National du Cinéma, pour un film commercial franco-belge, prétendument breton «SI J'AVAIS MILLE ANS» !.

Le rejet d'une œuvre authentiquement bretonne, par un organisme présidé pourtant par des Bretons, justifierait-il la déclaration prophétique hélas. du celtisant - socialiste - Emile Masson, (1) qui avant de mourir (en janvier 1923), eut la joie suprême de lire le **Mystère de GURVAN**, laborieusement sorti de la presse à bras de son ami Malmanche (2) :

«Une œuvre qui ferait délirer d'orgueil et d'enthousiasme tout autre peuple que le peuple breton».

C'est dur à digérer, mais c'est pourtant ainsi ! Sommes-nous encore capables de relever le gant ?

- (1) Professeur à Pontivy, directeur de la revue BRUG.
- (2) tiré à 50 exemplaires seulement, numérotés et signés de l'auteur.



GURVAN  
Mystère breton en 3 journées et une Eternité.

**BRETAGNE - ARMENIE 1900**

- Le Centre de Recherches sur la Diaspora Arménienne a publié un jeu de cartes postales anciennes d'un genre particulier : **Bretagne-Arménie 1900**. Publiées 2 par 2, les 8 cartes représentent des scènes de la vie traditionnelle arménienne et bretonne. «Bretagne, porte de l'Océan, Arménie, porte de l'Orient, Aux antipodes l'une et l'autre, antiques et éternelles par leur civilisation, jadis humiliées mais fières et indestructibles, ouvertes à toutes les cultures et à tous les peuples...». Les 8 cartes : 28 F franco de port (à commander à Dalc'homp soñj).



«O CRUX, AVE».

L'érection de la nouvelle croix in memoriam Y.V. Perrot, le 12 décembre 1982 remplaçant celle qui fut profanée et brisée le 14 août. Cet acte de réparation, sous la responsabilité de l'**Unvaniezh Koatkeo**, se déroula sans le moindre incident. Après la bénédiction de la croix par l'abbé Le Breton, recteur de Gommenec'h, furent chantés le **Vexilla Regis** et **Da Feiz hon Tadou koz**.

Le lieu-dit la Croix-Rouge est à l'intersection de la départementale 114 (Huelgoat à Bolazec) et la départ. 54. La Croix se dresse à environ 300 m. de cette intersection sur le chemin vicinal qui va de la dite intersection au bourg de Scrignac. La chapelle de Koatkeo est indiquée (Coat-Queau) à gauche sur la départementale 114.

\* LUNDI DE PAQUES 1983 (4 Avril) - Comme chaque année, à cette date, l'**UNVANIEZH KOATKEO** organise à Scrignac le pèlerinage du «Dalc'h sonj» en souvenir de ceux qui sont morts pour la Bretagne, et pour le 40ème anniversaire de la mort de l'abbé Yann-Vari Perrot; A 11 h. Cérémonie à la Croix Rouge - 15 h. Réunion et cérémonie finale à Kaotkeo autour de la tombe de celui qui fut de son vivant le symbole d'unité bretonne.

Un dever broadel eo d'an emzaverien, daoust d'o mennoziou dishenvel, mont da enorin koun ar Broadelour bras m'eo bet Yann-Vari Perrot.



\* Du 16 au 23 mai, **Gouel ar Brezhoneg** à Pontivy, Bubry, Quistinic; à noter, une exposition sur la vie, l'œuvre d'Emile Masson, auteur de l'ouvrage «Les Bretons et le socialisme» et ardent défenseur des droits fondamentaux du peuple breton, à l'occasion du 60ème anniversaire de sa mort.

- **Kuzul ar Brezhoneg** vient de publier des timbres aux effigies de grands personnages de l'histoire de Bretagne : Nominoë, Alain Barbe-Torte, Jean IV, Anne de Bretagne, Sebastian Le Balp, Pontkalleg, La Rouërie et Cadoudal. Les 8 : 10 F (à commander à Dalc'homp soñj).

Breizh 100<sup>5</sup>



roue Breizh - 845-851

Breizh 100<sup>5</sup>



dag Breizh-1364-1399

**DONNEZ-NOUS DES ADRESSES D'AMIS. NOUS LEUR ENVERRONS UN SPECIMEN**

**1532 (suite et fin)**

- «Je trouve Dalc'homp soñj intéressant et donc je m'abonne. Maintenant, à titre personnel, une petite mise au point à propos de la contre-commémoration du traité de 1532 à Vannes en août dernier. Je ne doute pas de la sincérité des membres de **Dalc'homp soñj**, mais vous ne m'empêchez pas de penser que dans cette affaire vous vous êtes fait avoir ! Je pense en tant que nationaliste que l'Histoire n'a pas de valeur en soi. Je crois par contre que le rappel de certains événements historiques (dans la mesure où ils mettent en évidence l'opposition Bretagne/France) peuvent contribuer à une prise de conscience des Bretons et de ce fait, faire avancer la lutte de libération nationale en Bretagne. Il y a donc un choix délibéré à faire dans les commémorations historiques. Laissez aux Français le soin de commémorer Duguesclin, la Duchesse Anne et le Traité d'Union. Ils s'en chargent très bien, et puis ça vous évitera des réactions séparatistes. Les Français aussi font un choix dans l'histoire de Bretagne. Si vous doutez de la justesse de cette analyse, répondez à ces deux questions :

- pourquoi en 1932 est-ce le gouvernement français qui a fêté le traité d'union ?

- pourquoi en 1979 est-ce un représentant de l'Etat français (Bourges) qui a interdit la commémoration du débarquement de Jean IV ?  
Yoran DELACOUR (Fouesnant)



Notre réponse :

Merci tout d'abord pour votre abonnement. Pour répondre aux deux questions : c'est, en effet, le Gouvernement français qui a suscité les fêtes de 1932 pour, sans aucun doute, réaffirmer le caractère français de notre pays; c'est cette même République, fut-elle la Vè qui a interdit la commémoration du débarquement de Jean IV en 1976, période de notre histoire où l'on vit s'affirmer le sentiment national breton ainsi que les sentiments violemment anti-français... Il est évident que ces gestes sont politiques. Vous avez entièrement raison lorsque vous affirmez que l'histoire officielle fait des choix dans l'Histoire de Bretagne et c'est pour cela que nous existons pour dénoncer les mensonges de l'histoire officielle et rétablir la vérité sur un certain nombre de points, et, par là, participer à la prise de conscience du peuple breton. Mais cela n'implique nullement qu'il faille cacher aux Bretons une partie de leur Histoire. Or le Traité est capital pour notre Pays. La commémoration du 7 août 1982 avait pour but de rappeler que la Bretagne fut indépendante, puis suite à des circonstances défavorables (défaites militaires), fut unie au royaume de France par un traité garantissant certaines libertés.

Précisons que cette commémoration n'avait rien à voir avec les fêtes de 1932 dans l'esprit et dans les faits. Nulle part n'a été dit que ce Traité d'union fut un mariage d'amour ni que la Bretagne était indubitablement française depuis cette époque. La connaissance de notre histoire nationale passe aussi par la connaissance des moments difficiles vécus par notre peuple. Assumons-la dans sa totalité. Nous ne pouvons répondre à des falsifications par des falsifications.

**BREIZH**  
MAGAZINE  
DE LA  
CULTURE BRETONNE

Abonnement 1 an 50 F  
C.C.P. N° 135 533 A  
Le Pradh. BREZON - 56250 ELVAH  
et chaque mois chez votre librairie

## UN VIDE VERTIGINEUX REMPLI.

«Votre N° 2. Nous avons été très intéressés par les articles traités, bien documentés. J'espère que **Dalc'homp Sonj** fera son chemin. Il remplit un vide vertigineux, juste au moment où le rappel de notre Histoire se fait sentir, de plus en plus impérieusement... Ses images, et les photos qu'il présente, le rendent attractif, et plus facile à lire. Je suis sûre qu'il correspond à un besoin de nombreux Bretons, lisant peu.

Nous avons particulièrement apprécié l'article sur Guy Eder, seigneur de la Fontenelle... Henri IV l'a condamné pour ses idées «indépendantistes»... Comme l'ont été, après lui, Sébastien Le Balp que la propagande française a qualifié de «notaire véreux»; Pontkalleg, traité de contrebandier, de despote autoritaire tyrannisant les paysans; les chouans, et notre Charrette, «brigands assoiffés de sang» d'après les Bleus ! ...Aussi remercions **Dalc'homp Sonj** qui ouvre avec courage les **dossiers interdits** et qui réhabilite ces prétendus bandits qu'un vrai Breton a le droit de considérer comme des héros. «Un héros est un fou qui réussit !»

Est-ce que de récentes découvertes historiques feraient apparaître une parenté entre Guy Eder de la Fontenelle et Beaumanoir du Combat des Trente ? Page 297, tome V de l'histoire de Bretagne de la Borderie, cet auteur assure qu'aucune parenté ne lie ces deux hommes, portant le nom de Beaumanoir... Est-il possible que l'historien breton ait commis erreur ou omission ?

Je reviens à l'article sur La Fontenelle - qui me réjouit le cœur ! car je n'ai jamais pu trouver antipathique ce gentilhomme, pas plus brigand que ses adversaires - **vous avez très bien fait de présenter les manoirs.** C'est d'une importance capitale.

Certains de ces manoirs existent encore, peuvent devenir un but de promenade. Ils sont les témoins encore existants, et malheureusement muets, des faits essentiels de notre histoire. Mais il arrive que «des pierres parlent !» Il suffit de bien écouter... Bon courage et bien amicalement.

*Edith PERENNOU (Tahiti)*

*R - La Fontenelle est bien un descendant de Beaumanoir, du Combat des Trente.*

«I found your magazine most interesting, and I hope that you will have every success».

*Seumas FILBIN (Glasgow)*

## LE STYLE QUE VOUS AVEZ CHOISI.

«Un petit mot pour vous dire que **DALC'HOMP SONJ** est une initiative tout à fait heureuse, car dans ce créneau d'information, on ne peut pas dire que la presse nous encombre l'esprit... Passéiste ? c'est certainement un risque... que vous semblez éviter dans le style que vous avez choisi. Bon courage».

*Martial LE PENSE (Lorient)*

## \* ILY A BEAUCOUP A FAIRE !

«Votre revue m'a beaucoup intéressé et j'espère qu'elle se diffusera de plus en plus à travers la Bretagne, car combien de Bretons connaissent leur Histoire ? et quand on leur cite certains faits, ils ne nous croient pas, pour eux c'est de la propagande FLB ! Il y a donc beaucoup à faire et ayons confiance dans notre jeunesse».

*Pierre LE BOULAIRE (Lamballe)*

# COURRIER DES LECTEURS

## CONLIE : UN EXEMPLE REMARQUABLE.

«Je tiens à vous féliciter pour l'excellente tenue de votre revue et la contribution majeure qu'elle apporte à la diffusion de la véritable histoire de la Bretagne et des Bretons. Votre étude sur la **Tragédie du camp de Conlie** en est un exemple remarquable. Voilà bien un triste chapitre de l'histoire de France que les princes qui nous gouvernent cachent depuis toujours au bon peuple ! Mais bien entendu ce n'est pas le seul et les centralisateurs français n'ont pas attendu les exemples d'Hitler et de Staline pour réécrire l'Histoire à leur façon !

Au XXème siècle, les seules nations qui aient droit à l'existence sont celles dont les composantes ont démocratiquement choisi d'associer leur avenir et leurs espérances. A l'évidence cela n'a jamais été et cela n'est pas le cas de la nation française dont le pouvoir central ne s'est maintenu, au cours des siècles, que par la violence et l'assujettissement économique de ses composantes ! Votre action pour déchirer ce tissu de mensonges qui passe depuis plus d'un siècle pour l'histoire de France, ne peut qu'être encouragée.

Je vous présente, en mon nom personnel et au nom de l'Organisation des Bretons Emigrés (O.B.E.) nos vœux les meilleurs pour que le succès couronne vos méritoires efforts pour la Bretagne. Ganeoc'h evit Breizh !»

*Jean CEVAER (Maurepas)*

## \* DE «FACETTES» le lien des curieux et des chercheurs :

«**Dalc'homp Sonj**» revue historique bretonne (3 pl. Paul Bert, 56100 Lorient) publiée dans son n° d'hiver 1982 (8 F) un article très documenté et illustré sur le drame du camp de Conlie. L'incroyable délire de Gambetta est mis en évidence ainsi que l'activité et la personnalité de Le Flo, Jules Simon, de Kératry et Glais-Bizoin (Archives iconog. H. Caouissin-R. Caerleon). La revue réclame le changement du nom des rues bretonnes portant le nom de Gambetta, par celui, plus logique de Kératry.

Nous recommandons à nos lecteurs **FACETTES B.P.15. Herblay 95220.**

## \* UN ORGANE MODERNE DE VULGARISATION HISTORIQUE.

Je pense que votre publication a une place importante à prendre. Il nous manquait en effet un organe **moderne** de vulgarisation historique. Je lui prédis un bel avenir pourvu que vous fassiez preuve de patience et d'obstination.

*Lukian Raoul (Pordic)*

## ...UN PIED DE NEZ !

«**Dalc'homp sonj** : un pied de nez à l'histoire jacobine enseignée ! Bravo et merci à votre courageuse initiative de rétablir un certain nombre de vérités historiques en nous révélant tous ces événements, hélas inconnus de la plupart des Bretons, qui ont fait (et défont) la Bretagne. Je souhaite longue vie à votre revue.

*Jacques de Poulpiquet (Kemper)*

## \* PEUPLE SANS MEMOIRE, PEUPLE PERDU...

«Nous partageons tout à fait l'esprit et le but de **Dalc'homp Sonj** et nous applaudissons des deux mains à toutes vos initiatives nationales. Un peuple sans mémoire est un peuple perdu. Que de fois n'ai-je pas entendu la vieille rengaine avec de jeunes vieux : «On n'en a rien à foutre de ces conneries (sic !), ça ne sert à rien, mieux vaut faire quelque chose pour l'Afghanistan, la Pologne, etc.» Innocents ! inconscients ! Si les Polonais et les Afghans se battent, c'est bien parce qu'ils ont une mémoire nationale».

*Yann KAILHAREG (Gwengamp)*

## \* UN BOCHAD A DREU...

Lennet em es an niverenn 3 ho kasetenn ha m'em es desket ur bochad a dreu. Talvoudus é aveid ar vretoned anaved o istoer. Ged me gwellañ gourhemenneu.

*Guy Thoumelin (Krac'h)*

## ...AU CREUX DE LA VAGUE.

«J'ai lu le numéro 3 de **Dalc'homp Sonj** avec plaisir et intérêt. Jeune Breton émigré originaire de Douarnenez, venu comme tant d'autres jeunes Bretons dans la région parisienne pour y trouver du travail, votre association et revue lèvent le voile sur une Histoire bafouée «qu'on ne devrait pas savoir».

Je vous apporte mon soutien en adhérant et en m'abonnant, sachant fort bien que le mouvement breton plus que jamais divisé et au creux de la vague (divisons pour mieux régner), aurait besoin de se serrer les coudes, de s'unir surtout pour faire face à un Etat intransigeant aussi bien de droite que de gauche.

Longue vie à **Dalc'homp sonj**. **Dalc'h mat**».

*Philippe BIDEAU (Le Chesnay)*

## \* PARTAGER LE PASSE ET L'AVENIR

Si **Dalc'homp Sonj**, n'existait pas, il faudrait la créer. Inimaginable de s'en passer ! Il est tellement difficile pour un Breton émigré depuis sa naissance de vivre si loin du pays des Songes, que chaque fois que l'occasion se présente de le rejoindre par la pensée (à défaut de le rejoindre autrement la majorité de l'année), je bondis.

Quand en plus, cela me donne l'occasion d'apprendre enfin, à la source, l'histoire de mon pays et de mes ancêtres, je n'ai qu'un cri : continuez !

Alors la nuit de l'Histoire de Bretagne m'enveloppe, et dans l'écume et les forêts j'imagine **Dalc'homp Sonj** mensuelle, avec plus de pages m'emportant comme un tourbillon de vent au travers de la lande lointaine ! Ah ! j'aimerais bien vous avoir pour voisins et mieux vous connaître pour partager avec vous les kilos de poussière et d'archives ! Partager le passé et l'avenir. J'ai commencé à apprendre le breton il y a trois mois, cela me fait vraiment plaisir de participer, si peu bien sûr, à la sauvegarde de notre patrimoine usuel et historique. J'espère bientôt donc pouvoir déchiffrer les articles en breton dans votre, **notre** revue... Avec mille et un encouragements...!»

*Eric Surzur (Viry-Châtillon)*

## \* D'UNE BRETONNE D'ADOPTION...

**Dalc'homp Sonj** est une revue complète pour qui aime et veut connaître davantage ce qu'est la Bretagne.

*Henriette PILATTE - Muzillac*

COURRIER DES LECTEURS

\* LE VRAI VISAGE DE NOTRE HISTOIRE.

Je viens de découvrir Dalc'homp Sonj et je vous dis bravo. Enfin une revue qui nous montre le vrai visage de l'histoire de Bretagne, puissiez-vous continuer longtemps !»

Philippe Cauvin (Saint-Malo)

\* QUE TOUTES LES FAMILLES BRETONNES VOUS LISENT.

Cela changerait bien des états d'esprit.

Roger Surzur (Saint Maur)

Continuez à nous apprendre l'histoire de notre Pays et si possible celle du monde Celtique».

Jean LEAUTE (Sevran)

«Votre revue m'intéresse au plus haut point et est d'une qualité remarquable».

Marc Bertrand (Plabennec)

- «La prise de conscience, nécessaire, du peuple breton tout entier, passe par la redécouverte de ses racines, aussi bien historiques que culturelles. Je souhaite à votre revue, qui le mérite déjà, de participer activement à ce réveil. Avec tous les encouragements du comité de soutien Diwan de Plouguerneau».

Bernard GELEOC ( Brest)

MONTREZ-NOUS AUSSI DES EVENEMENTS HEUREUX.

«Comme tous les lecteurs qui écrivent, je pense que nous avons besoin d'une revue comme Dalc'homp Sonj. Si je peux me permettre, je ferai quelques critiques constructives :

- Les articles des premiers numéros ont concerné surtout des événements malheureux pour la Bretagne. Il faudrait, je crois, montrer aussi des événements heureux qui sont tout aussi cachés dans l'Histoire de France, i.e. le Monument de la Honte Nationale, l'Enfer de Conlie, mais aussi la prospérité économique de la Bretagne au 15ème siècle. En tout cas bonne chance à Dalc'homp Sonj.

Iwan Kadoret (Aberystwyth)

NDLR : Nous essayons au fil des numéros d'améliorer à la fois le fond et la forme. Jusqu'à présent, nous avons abordé des thèmes montrant un affrontement France/Bretagne (1532, 1932, 1870) car nous voulions «commémorer» à notre manière les anniversaires de ces événements ; il est certain que nous aborderons dans les numéros à venir des sujets plus heureux pour notre pays, le thème de la prospérité économique bretonne au XVème siècle étant un excellent sujet d'article.



A LIRE



QUAND FLAMBOYAIT LA TOISON D'OR

Par Jean-Philippe Lecat (Ed. Fayard)

«Il reste à conter une histoire interdite : celle de la mort des hommes et des femmes qui, dans les terres de mouvance française, tenaient la «foi de Bourgogne». Il a été décidé, une fois pour toutes, au XIXème siècle, que la construction de la France unitaire et jacobine avait été une longue fête... L'occupation française provoqua une résistance populaire acharnée... Là, encore, les procédés du roi de France sont en cause : corruption, pillages, intimidation, terreur ; ni générosité, ni grandeur, ni imagination».

Ces quelques lignes extraites du très intéressant livre de J.P. Lecat sur le Duché de Bourgogne détruisent, de nouveau, s'il en était encore besoin, le mythe de l'unité nationale, de la France millénaire.

Ce qu'il y a de plus étonnant dans ces lignes, c'est qu'elles soient écrites par un ancien ministre de la Culture... qui ne fut pas, à notre connaissance, un promoteur acharné de l'histoire réelle française ! Une fois de plus, il y a loin de la parole (et de la plume) à l'action : c'est regrettable.

Ceci dit, cet ouvrage nous donne une vue d'ensemble de l'histoire et fastueux Duché «ressuscité» en l'embryon d'un état burgrave... fut l'un des meilleurs alliés de Louis XIV sous le règne du dernier de ses fils François II, père d'Anne de Bretagne.

\* 1 700 NOMS DE FAMILLE BRETONS.

Une plaquette que nous vous recommandons particulièrement, même si votre nom de famille ne s'y trouve pas... encore ! Gwennolé Le Menn, chercheur au C.N.R.S. (Etudes celtiques) est connu pour sa chronique d'onomastique de en plus recherchée et écoutée toutes les semaines, depuis 1976, sur Radio Armorique (Rennes).

Notre érudit donne ici des explications pour plus de 1 700 noms et variantes et signale également les problèmes particuliers que soulève l'explication des noms de famille en Bretagne (graphies imprécises ou fautives, francisation des noms, évolutions dialectales, etc.) Son travail contient, en outre, une précieuse bibliographie : Epouques du vieux et moyen-bretons, sources des vieux et moyens-bretons, Recueils de documents, Histoires, Hagiographie, Toponymie - Histoire de la langue bretonne, dictionnaires - Noms de famille non Bretons.

Un index général permet au lecteur de retrouver rapidement l'explication de tel ou tel nom. La couverture de cette plaquette est agréablement illustrée, sous la forme d'un arbre, de photographies de mariés bretons et leurs familles. Editions Skol 75. (38 F) CCP Yofa Chariou - Skol : 2716-33

«BRETONS

RECHERCHER VOTRE LANGUE I»

SKOL OBER

Cours de breton

par correspondance

Gwaremm Leurven PLUFUR

22310 Plastin-Les-Grèves

Tél : (96) 35 67 99

AN HAD

Kelaouenn DIWAN

Koumanantou : boutin 20 lur -

Skozell : 50 lur

Ho chekennou en anv Diwan da gas

da : DIWAN - Treglonou -

29214 Lannilis

A NANTES

du 14 juin au 6 juillet 1983 :

AU CHATEAU DES DUCS

DE BRETAGNE

ANNE DE BRETAGNE

(Création du Théâtre-Nuit.

(Musique de scène de Dan ar Bras)

chaque mois lisez

armor  
magazine

REVUE DE LA VIE  
EN BRETAGNE

directeur : Yann Poilvet

7, rue Saint-Jacques

B.P. 123 - Tél. 31.20.37.

22400 LAMBALLE CEDEX

Abonnement : 93,80 francs

c.c.p. 2691 70 Y Rennes

A-recopier. DALC'HOMP SONJ 3 PLACE PAUL BERT 56 100 AN ORIENT / LORIENT

Nom : ..... Prénom : ..... ADRESSE : .....

\* Adhère à l'association Dalc'homp-sonj (abonnement compris)

et verse 70 F

100 F (soutien)

\* S'abonne à la revue Dalc'homp-sonj (4 n°s)

ET VERSE

35 F Bretagne et Hexagone

45 F hors Hexagone

50 F (soutien) Bretagne et Hexagone

60 F hors Hexagone

(préciser : abonnement à partir du N° .... inclus)

DATE :

SIGNATURE :

(libeller les chèques au nom de DALC'HOMP SQNJ)

\* Soutenez notre action \* Adhères à l'association \* Abonnez-vous.





# LA SEMAINE DE SUZETTE

*Dalc'homp Sonj*

## PARAÏSSANT LE JEUDI



ABONNEMENT, France, Algérie, Belgique, 6 fr.  
d'un an hors-pays, 8 fr.

JOURNAUX ET ADMINISTRATION  
35, Quai des Grands-Augustins, 18, PARIS

### Bécassine et le miroir de Marianne

MARIANNE A OFFERT UN MIROIR A BECASSINE

MAIS UN CURIEUX PERSONNAGE SURGIT DE DERRIERE LE MIROIR



BECASSINE OUVRE DE GRANDS YEUX



«MAIS NON BECASSINE, TU N'ES PAS LAIDE, C'EST LE MIROIR QUI A BESOIN D'ETRE NETTOYE.»



ET IL BRANDIT UN DRAP RAYE DE NOIR

LE KORRIGAN, CAR C'EN EST UN, PASSE LE DRAP SUR LE MIROIR



SURPRISE ! EN ARMURE «TU VOIS, FLAMME DE QUI A



UNE FEMME APPARAIT TU ES JEANNE D'ARC, VOIS LA ? C'EST ELLE QUI REGARDE SUR NOTRE PAYS.»



ET PRAP S'AGIT DE NOUVEAU D'ARRIVER EN BRETAGNE POUR Y REPRENDRE SON PAYS ET UN NOBLE RIGOLE

«REGARDE, ET TU TE VERRAS TELLE QUE TU FUS, QUE TU ES, ET QUE TU SERAS.»



«BECASSINE, CE N'EST MEME PAS TON NOM !»

TU ES AUSSI ANNE, ESPOIR, SAGESSE, CONSOLATION ET MORT DE NOTRE PATRIE.

«MAIS POURQUOI DE MORT ? PORTES BIEN TOI PRENDRE POUR COMBATTRE LE BLEU QUI VOULAIT NOUS LIBERER MALGRE NOUS.»

PARLER TU TE REGARDE TON FUSIL



TU ES LA FEMME CELTE, TU ES BRETAGNE !



BECASSINE, C'EST LE NOM D'UN EPOUVANTAIL VITE, UN BON VENT D'OUEST, POUR RENVOYER SON EPOUVANTAIL A MARIANNE !

«OH ! J'OUBLIAIS QU'IL NE SUFFIT PAS DE TE DELIVRER DE TON DEGUISEMENT ENCORE FAUT-IL TE TROUVER VETEMENT CONVENABLE !»



ENTRE NOUS, N'AI-JE PAS RAISON



ELLE EST MIGNONNE, NOTRE BRETAGNE !

A L'AVENIR, BRETAGNE, SI TU DOUTES, NE DEMANDE PAS AUX VOISINS ! PENCHE-TOI SUR L'EAU CLAIRE DE NOS FONTAINES ELLES, NE MENTENT JAMAIS.



LE HONZEC 2-83